

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Mercredi 23 octobre 2024 - N°: 236 - Prix:10 DA

APRÈS UNE FERMETURE QUI A DURÉ DES ANNÉES



Agroddiv rouvre ses portes et propose 7000 postes d'emploi

P.6

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Les médias appelés à assumer avec professionnalisme de nouveaux rôles



La famille médiatique algérienne a célébré, hier, la Journée nationale de la presse dans le cadre de l'achèvement de l'arsenal juridique régissant le secteur, qui prévoit des mécanismes à même de promouvoir la pratique journalistique et de permettre aux médias nationaux d'accomplir les nouveaux rôles dictés par l'étape actuelle.

Lire en page 3

UNE OPPORTUNITÉ POUR UN VÉRITABLE PARTENARIAT

Zitouni inaugure l'Exposition des produits algériens à Doha



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a procédé, hier, à Doha (Qatar), en compagnie du ministre qatari de l'environnement, Abdullah Bin Abdulaziz Bin Turki Al Subaie, à l'inauguration de la première édition de l'Exposition des produits algériens à Qatar, a indiqué un communiqué du ministère.

Lire en page 16

NOUVEL AMBASSADEUR DE L'UNION EUROPÉENNE
L'Algérie, un partenaire "privilegié, essentiel et fondamental"



P.2

PRATIQUES ENTRAINANT DES TENSIONS SUR LES MÉDICAMENTS

Le département d'Ali Aoun met en garde

P.3

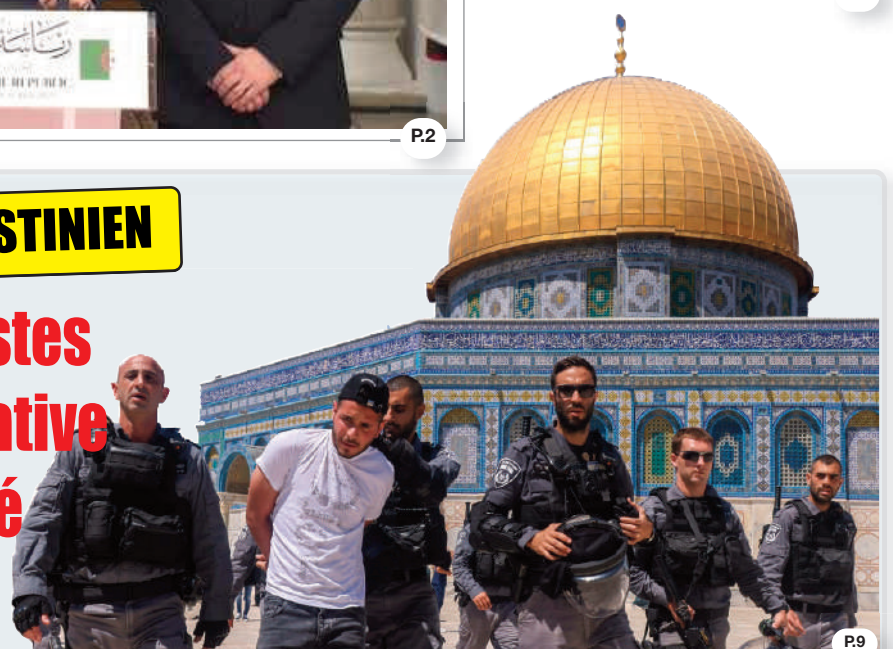
LES PRIMES DE PETKOVIC

La FAF dément et clarifie les choses

P.12

LE MAE PALESTINIEN

Les violations sionistes à Al-Aqsa, «une tentative de changer la réalité de la mosquée»



P.9

REMISE DE LETTRES DE CRÉANCE AU PRÉSIDENT TEBBOUNE

L'Algérie, un partenaire "privilegié, essentiel et fondamental" de l'UE

Le nouvel ambassadeur de la Mission de l'Union européenne (UE), M. Diego Mellado Pascua, a affirmé, lundi dernier à Alger, que l'Algérie est un partenaire "privilegié, essentiel et fondamental" de l'UE.

II Nous sommes conscients que nos destins sont liés, nous souhaitons continuer à travailler ensemble et nous assurer que les économies algérienne et européenne soient intégrées et que le dialogue politique puisse continuer", a déclaré M. Pascua au terme de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a exprimé son souhait de voir les deux parties travailler "dans le cadre de la solidarité européenne et de tous les Etats membres de l'UE avec l'Algérie qui est un partenaire privilégié, essentiel et fondamental de l'Europe". Il a ajouté que sa rencontre avec le président de la République était l'occasion de passer en revue les relations entre l'Algérie et l'UE qui sont "riches, in-

tenses et diversifiées", citant notamment les échanges commerciaux et les investissements. L'ambassadeur de l'UE a également évoqué avec le président de la République, l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, ainsi que les voies et moyens d'élargir "les liens d'amitié forts" entre les deux parties. La rencontre a permis aussi de discuter "des flux migratoires et de l'ensemble des questions qui affectent l'Algérie et l'Europe", ainsi que des "thèmes géopolitiques", notamment en Afrique et au Sahel, a-t-il mentionné, qualifiant l'Algérie de "puissance régionale". Par ailleurs, M. Pascua a indiqué avoir félicité, "au nom des autorités européennes", le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat.



La Belgique déterminée à renforcer ses relations étroites avec l'Algérie

Le nouvel ambassadeur du Royaume de Belgique, M. Jean-Jacques Quairiat, a souligné, lundi dernier à Alger, la détermination de son pays à renforcer davantage ses relations étroites avec l'Algérie dans plusieurs domaines. Dans une déclaration à l'issue de la remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'ambassadeur a indiqué que l'audience a été l'occasion de passer en revue le partenariat entre l'Algérie et la Belgique. Qualifiant les relations algéro-belges de "vives et dynamiques", il a exprimé son engagement à œuvrer pour les améliorer davantage en vue du "bien-être et du bonheur" de nos peuples, mettant en avant les "nombreux échanges" existant entre les deux pays. Ces échanges "couvrent plusieurs domaines, notamment l'agronomie, la médecine, l'université, la pétrochimie, l'agroalimentaire, ainsi que l'outillage et les machines", a-t-il précisé.

Les relations excellentes entre la Slovénie et l'Algérie mises en avant

L'ambassadrice de la République de Slovénie en Algérie, Mme Urska Krumberger Mendak, a affirmé, lundi dernier à Alger, que l'ouverture mutuelle d'ambassades entre son pays et l'Algérie était à même de promouvoir les relations bilatérales "excellentes" entre les deux pays. Dans une déclaration à l'issue de la remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, elle s'est dite fière d'être la première ambassadrice de la Slovénie en Algérie, affirmant accomplir sa mission "avec fierté et dévouement". Mme Urska Krumberger Mendak a également félicité le président de la République à l'occasion de sa réélection pour un second mandat. La diplomate slovène a affirmé que les relations entre son pays et l'Algérie sont "excellentes", relevant "le renforcement de la coopération bilatérale et



des échanges commerciaux entre les deux pays qui collaborent avec succès au Conseil de sécurité des Nations Unies en tant que membres non permanents". "L'Algérie est un partenaire important pour la Slovénie, et avec l'ouverture mutuelle des ambassades dans les capitales des deux pays, les

relations ont atteint un nouveau niveau", a-t-elle ajouté. Et de souligner que "la coopération soutenue dans le secteur de l'énergie est une première étape vers un grand partenariat pour appuyer la croissance économique", exprimant à ce titre l'aspiration de son pays à "approfondir la coopération dans les domaines culturel, académique et sportif". A cette occasion, l'ambassadrice slovène a transmis une invitation de la présidente de son pays au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour effectuer une visite officielle en Slovénie. Mme Urska Krumberger Mendak a affirmé, dans ce sens, "la convergence des positions de la Slovénie et de l'Algérie sur nombre de questions internationales, telles que le Moyen-Orient, et la nécessité de traiter la situation humanitaire tragique et catastrophique à Gaza et de protéger les civils".

COORDONNATEUR RÉSIDENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Le rôle "important et axial" de l'Algérie salué

Le coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie, Alejandro Alvarez, a salué, lundi dernier, le rôle "important et axial" de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour instaurer la paix dans le monde. Au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, M. Alvarez a déclaré : "L'Algérie est actuellement membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et joue un rôle important et axial dans la construction d'un monde de paix", ce qui "renforcera le long parcours de l'Algérie en tant que pays ayant toujours appelé à instaurer la paix dans le monde". Par ailleurs, M. Alvarez a salué le partenariat entre l'Algérie et les différents organismes de l'ONU, en particulier dans le domaine du développement durable, soulignant les progrès réalisés par les deux parties dans les domaines économique, social, éducatif et de la santé. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.



PROTECTION ET L'UTILISATION DES COURS D'EAUX

Derbal participe à une réunion en Slovénie

Le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal, participera à partir d'aujourd'hui à Ljubljana (Slovénie), aux travaux de la 10e Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eaux transfrontalières et des lacs internationaux, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Placée sous le signe "Nos eaux, notre avenir : la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières pour renforcer la résilience face aux changements climatiques", la 10e Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontalières et des lacs internationaux se tiendra du 23 au 25 octobre à Ljubljana (Slovénie), ajoute la même source.

L'Algérie et l'Afrique du Sud liées par des relations "fortes et solides"

Le nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud, M. Ndumiso Ndima Ntshinga, a réaffirmé, lundi dernier à Alger, la solidité des relations politiques liant son pays avec l'Algérie, mettant en avant la volonté de travailler de concert pour renforcer les liens économiques entre les deux pays. "La discussion que nous avons eue avec le président de la République nous a permis de passer en revue nos relations bilatérales. Nous avons exprimé notre satisfaction du niveau des relations qu'entretiennent nos deux pays, des relations fortes et solides", a déclaré le nouvel ambassadeur sud-africain à l'issue de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. "Nous avons également discuté de la tenue prochaine de la Commission bilatérale qui sera présidée par les présidents des deux pays, prévue à la fin de l'année en cours à Alger", a indiqué l'ambassadeur. "Nous nous sommes entendus sur la nécessité de renforcer la coopération économique et du travail à faire à l'avenir pour hisser cette coopération à la hauteur de l'excellence de nos relations politiques dans l'intérêt des deux pays et celui de tout le continent", a-t-il ajouté.



CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Les médias appelés à assumer avec professionnalisme de nouveaux rôles

La famille médiatique algérienne a célébré, hier, la Journée nationale de la presse dans le cadre de l'achèvement de l'arsenal juridique régissant le secteur, qui prévoit des mécanismes à même de promouvoir la pratique journalistique et de permettre aux médias nationaux d'accomplir les nouveaux rôles dictés par l'étape actuelle.

Entre autres principaux rôles que les médias nationaux sont appelés à assumer avec un haut sens de professionnalisme, il y a lieu de citer l'accompagnement des efforts de développement dans divers secteurs, les réformes globales dans le pays, en mettant en lumière les réalisations et les acquis réalisés, ainsi que la nécessité de lutter contre les fake news et les tentatives visant à porter atteinte à la stabilité et à l'unité du pays. Les médias nationaux ont réalisé de grandes avancées, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en vue de consacrer la liberté d'expression et de la presse sur la base d'une approche globale reposant sur des réformes législatives et réglementaires traduites par des textes juridiques visant à structurer un système d'information professionnel et responsable assumant pleinement son rôle dans la transmission d'une information complète, exacte et objective au citoyen. Après l'adoption des lois régissant le secteur, à l'instar de la loi organique relative à l'information et des lois encadrant les médias audiovisuels ainsi que la presse écrite et électronique, les textes d'application relatifs aux autorités de régulation et au Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, le statut particulier du journaliste, le cahier des charges relatif à la communication audiovisuelle, ainsi que le projet du Fonds d'aide à la presse ont été finalisés. Le dernier numéro du Journal officiel a publié le décret présidentiel fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'éthique et de la



déontologie de la profession de journaliste. Le conseil est un organisme indépendant doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est chargé d'établir une charte de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, de l'approuver et de la publier par tous les moyens appropriés. Le ministère de la Communication a annoncé qu'il avait été procédé, depuis avril dernier, à l'adaptation de l'activité des journaux de la presse électronique et papier aux nouvelles lois et dispositions régissant l'activité de la presse en Algérie, évoquant "la réception des dossiers de création de nouveaux journaux, conformément au nouveau système de déclaration". Grâce à ce sys-

tème législatif solide et aux efforts d'adaptation aux enjeux et défis de cette étape, la scène médiatique nationale assiste à un nouveau départ sur la base des dispositions de la Constitution de 2020 qui a tenu compte des préoccupations de tous les intervenants dans le travail journalistique, respecté le système des valeurs sociales et renforcé les composantes de l'identité nationale". Le président de la République a fait de la liberté de la presse un principe constant consacré par la Constitution, laquelle stipule que "la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique est garantie". La liberté de la presse comprend notamment: la liberté d'expression et de créativité des journalistes et

des collaborateurs de presse, le droit des journalistes d'accéder aux sources d'information dans le respect de la loi, le droit à la protection de leur indépendance et à la confidentialité, le droit de créer des journaux et toute autre publication sur simple déclaration". Le droit de créer des chaînes de télévision et de radio, ainsi que des sites et journaux électroniques est également garanti et régi par la loi. Le soutien du président de la République à la corporation médiatique s'est traduit essentiellement par une série de décisions et de dispositions importantes prises l'année dernière, dont celle de revoir à la baisse les tarifs d'abonnement au fil de l'Agence Algérie Presse Ser-

vice (APS) au profit des médias nationaux, la réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la réduction des tarifs d'hébergement des sites électroniques auprès d'Algérie Télécom (AT), avec des avantages concernant les services internet, et ce parallèlement à la réduction des loyers au niveau de la Maison de la presse. La célébration de la journée nationale de la presse coïncide cette année avec les préparatifs pour la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution, la presse révolutionnaire ayant joué un rôle clé dans le soutien de la lutte du peuple algérien et l'internationalisation de sa cause, face à la machine de propagande coloniale". **R. N.**

PRATIQUES ENTRAINANT DES TENSIONS SUR LES MÉDICAMENTS

Le département d'Ali Aoun met en garde

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a mis en garde, hier, dans un communiqué, l'ensemble des opérateurs intervenant dans la chaîne du médicament contre toutes les pratiques commerciales susceptibles d'entraîner des tensions ou des ruptures d'approvisionnement

de certains médicaments. «Dans le cadre du plan d'action visant à assurer la disponibilité et l'accessibilité du médicament aux citoyens, le ministère de l'Industrie et de la production pharmaceutique rappelle à l'ensemble des opérateurs intervenant dans la chaîne du médicament

(producteurs-importateurs, distributeurs en gros et pharmaciens d'officine) que toutes les pratiques commerciales susceptibles d'entraîner des tensions et/ou ruptures d'approvisionnement de certains médicaments en n'importe quel point du territoire national, sont strictement interdites et sont passibles de

sanctions administratives, financières et pénales conformément à la législation et la réglementation en vigueur», est-il précisé dans le communiqué. A cet effet, le ministère a mis à la disposition de tous les intervenants dans la chaîne du médicament le portail web (<http://portail.miph.gov.dz/reque->

temedic/) pour «toute dénonciation ou réclamation contre toute forme de pratiques commerciales illégales concernant le médicament». «Toute réclamation doit porter l'identification du requérant et être accompagnée d'éléments informatifs justificatifs permettant sa prise en charge», a-t-on souligné de même source.

Il avait 74 ans

Le journaliste Salem Zouaoui n'est plus

Le journaliste Salem Zouaoui est décédé à l'âge de 74 ans, a-t-on appris, lundi dernier, auprès du ministère de la Communication. Le défunt a travaillé comme journaliste au quotidien Ennasr, à l'agence Algérie Presse Service (APS) et au quotidien Echourouk El Yawmi. En cette douloureuse épreuve, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présenté "ses sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à ses amis, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort aux siens".

AOUN REÇOIT L'AMBASSADRICE INDIENNE

Examen de la coopération dans l'industrie pharmaceutique

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, hier, à Alger, l'ambassadrice de la République de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue l'état des relations entre les deux pays dans le domaine industriel et les moyens de les promouvoir davantage à travers le transfert et l'échange d'expertises en matière de l'industrie pharmaceutique et des

industries mécaniques, où "la République de l'Inde figure parmi les pays leaders", ajoute le communiqué. Les deux parties ont également abordé les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine industriel à travers l'échanges de visites entre experts afin d'impulser une dynamique d'investissement entre les deux pays, indique le ministère. Les deux parties ont exprimé "leur satisfaction de la qualité des relations unissant les deux pays, fondées sur les intérêts mutuels", soulignant "la nécessité de les développer et de les élargir davantage". **R. N.**



10^E ÉDITION DE LA COURSE FÉMININE CONTRE LE CANCER DU SEIN

«Bougez pour vous protéger»

L'engagement et la solidarité se conjuguent à nouveau dans la lutte contre le cancer du sein avec la tenue de la 10^e édition de la Course Féminine, organisée par l'Association El Amel en partenariat avec le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC). Cet événement marquant, qui aura lieu le vendredi 25 octobre au stade annexe du 5 Juillet, s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de prévention, sous le slogan mobilisateur : « Bougez pour vous protéger ».



Depuis sa création, la Course Féminine s'est imposée comme un rendez-vous incontournable pour des centaines de femmes, réunies autour d'un objectif commun : la sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein. Chaque année, cet événement ne se limite pas à une simple course ; il est une véritable célébration de la solidarité et du soutien envers les femmes touchées par cette maladie. Le slogan « Bougez pour vous protéger » encapsule l'essence même de cette initiative. Il rappelle à toutes les participantes l'importance de l'activité physique dans la prévention du cancer. En effet, plusieurs études scientifiques ont démontré que l'exercice régulier peut contribuer à réduire les risques de développer divers types de cancer, y compris le cancer du sein. Ainsi, cette course ne se contente pas d'être un événement sportif, mais se positionne également comme espace éducatif visant à promouvoir un mode de vie sain et actif.

« Je cours pour maman »

Pour cette 10^e édition, l'Association El Amel innove en incluant un parcours de 1 km destiné aux enfants, sous le slogan « Je cours pour maman ». Cette initiative vise à sensibiliser les plus jeunes à la cause et à les impliquer dès leur plus jeune âge. L'idée est de transmettre le message que la lutte contre le cancer du sein est une responsabilité collective, et que chaque geste compte, qu'il soit grand ou petit. Les enfants auront ainsi l'occasion de courir aux côtés de leurs mères, renforçant ainsi les liens familiaux

tout en participant à une cause noble. Ce geste symbolique rappelle que la lutte contre le cancer ne se limite pas seulement aux femmes touchées, mais qu'elle touche aussi leur famille et leur entourage. La course est ouverte à toutes les femmes, quels que soient leur âge ou leur niveau de condition physique. Les inscriptions se feront sur place, permettant ainsi à un maximum de participantes de se joindre à cette belle initiative. Chaque participante recevra un T-shirt et une casquette, des éléments qui non seulement servent à identifier les coureuses mais aussi à renforcer le sentiment d'appartenance à cette grande communauté de solidarité. Cette approche inclusive témoigne de l'engagement de l'Association El Amel à rendre cet événement accessible et accueillant. Il s'agit d'une occasion unique pour les femmes de se rassembler, de partager leurs expériences et de se soutenir mutuellement dans cette lutte. Au-delà de l'aspect sportif, cet événement joue un rôle crucial dans la sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein. Des stands d'information répondront aux questions des participantes, fournir des conseils sur le dépistage et discuter des méthodes de prévention. La sensibilisation au dépistage précoce est primordiale, car elle peut sauver des vies. Plus une maladie est détectée tôt, plus les chances de guérison sont élevées. En sensibilisant les femmes à l'importance de surveiller leur santé, la Course Féminine contribue à créer une communauté plus informée et proactive face à cette maladie. La 10^e édition de la

course féminine contre le cancer du sein s'annonce comme un événement riche en émotions et en solidarité. Sous le slogan « Bougez pour vous protéger », les participantes auront l'opportunité de se rassembler pour une noble cause, de célébrer la vie et de promouvoir l'importance de la santé. En unissant leurs forces, elles montrent que la lutte contre le cancer est une responsabilité collective, où chaque geste, chaque pas compte. Cet événement n'est pas seulement une course ; c'est un cri du cœur, un appel à l'action et un message d'espoir pour toutes les femmes touchées par le cancer du sein. Ensemble, elles peuvent faire la différence, sensibiliser leur entourage et, surtout, se protéger. Ne manquez pas cette belle occasion de vous joindre à elles dans ce combat pour la vie et la santé.

Un combat mondial pour la prévention

À travers le monde, les courses féminines contre le cancer du sein se sont affirmées comme des événements incontournables, alliant sport, sensibilisation et solidarité. Ces courses, qui rassemblent des milliers de participantes, visent à déployer des messages de prévention clairs tout en créant un espace de soutien pour les personnes touchées par la maladie. Dans cet article, nous explorerons les objectifs majeurs de ces événements et leur impact sur la lutte contre le cancer du sein. L'un des objectifs principaux des courses féminines contre le cancer du sein est de sensibiliser les participantes à l'importance du dépistage précoce. Les

campagnes mettent l'accent sur la nécessité de réaliser une mammographie tous les deux ans à partir de l'âge de 50 ans. Cette recommandation est essentielle, car une détection précoce peut significativement augmenter les chances de guérison. En parallèle, ces événements encouragent les femmes à avoir un suivi régulier de leur santé tout au long de leur vie. En instaurant une routine de dépistage et de suivi, les femmes peuvent non seulement se protéger elles-mêmes mais aussi encourager leurs proches à prendre soin de leur santé. Les courses féminines ne sont pas uniquement axées sur la prévention ; elles représentent également un espace de solidarité et de soutien pour celles qui sont ou ont été touchées par le cancer. En participant à ces événements, les femmes expriment leur soutien aux personnes malades, leur transmettant une belle énergie et des encouragements. Des témoignages de survivantes sont souvent partagés lors de ces événements, inspirant d'autres femmes à ne pas perdre espoir. Ce partage d'expériences crée un lien fort entre les participantes et renforce la communauté autour de la lutte contre le cancer. Ces événements sont également l'occasion de regrouper et de donner de la visibilité aux associations locales qui proposent des activités complémentaires dans la lutte contre le cancer. En offrant un espace d'exposition et d'interaction, les courses féminines permettent à ces associations de présenter leurs initiatives, leurs programmes de soutien et les services qu'elles offrent. Cela renforce non seulement la cohésion entre les différents acteurs de la lutte contre le can-

cer, mais cela permet également aux participantes de découvrir des ressources utiles pour elles-mêmes ou leurs proches. Les courses féminines créent un environnement positif et bienveillant pour aborder le sujet du cancer. En faisant du sport, en partageant des histoires et en soutenant les personnes touchées, les participantes contribuent à réduire les stigmates associés à la maladie. Ce cadre bienveillant permet de transformer la peur et l'angoisse en force et en solidarité. Les femmes qui participent à ces courses deviennent des ambassadrices de la santé, encouragées à parler de leur santé et de celle de leurs proches. Enfin, on peut affirmer que les courses féminines contre le cancer du sein constituent un puissant outil de sensibilisation, de prévention et de solidarité. En déployant des messages clairs sur l'importance du dépistage précoce, en soutenant les personnes malades, en mettant en lumière les actions de la Ligue contre le Cancer, en valorisant les associations locales et en abordant la maladie dans un cadre positif, ces événements jouent un rôle crucial dans la lutte contre le cancer du sein. En participant à ces courses, les femmes ne courent pas seulement pour elles-mêmes, mais pour toutes celles qui ont été touchées par cette maladie. Ensemble, elles se battent pour la vie, pour la santé et pour l'espoir. La mobilisation collective est essentielle pour faire progresser la recherche et améliorer les soins, et chaque pas fait lors de ces courses rapproche la communauté d'un avenir sans cancer.



SPECTACLE « ROH AL DJAZAIR », POUR MARQUER LE 70^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE NOVEMBRE

Une célébration artistique grandiose

À l'occasion du 70^e anniversaire de la Révolution de Novembre, l'Algérie s'apprête à célébrer cet événement historique avec un spectacle d'envergure intitulé Roh Al Djazair (L'âme de l'Algérie). Mis en scène par Ahmed Rezag et produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, ce spectacle exceptionnel se déroulera le 30 octobre 2024 à la Coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf à Alger.

Lors d'une conférence de presse tenue au complexe olympique Mohamed Boudiaf, Ahmed Rezag a dévoilé les coulisses de ce projet monumental qui a mobilisé plus de 700 artistes et 200 techniciens. Selon Rezag, le spectacle a nécessité plus de deux mois de préparation intensive, avec de nombreux ateliers organisés pour concevoir et mettre en scène cette fresque artistique. Celle-ci retrace à travers 13 tableaux la riche histoire humaine de l'Algérie, ses luttes pour la liberté, ainsi que ses dimensions culturelle, scientifique et civilisationnelle. Le spectacle met également en lumière les relations profondes qu'a tissées l'Algérie avec d'autres nations au fil des siècles. « La Coupole a été spécialement aménagée avec une scène unique conçue pour accueillir cette œuvre », a précisé Rezag, reflétant l'ambition de ce projet qui se distingue par son ampleur artistique et technique.

la plus importante réalisée depuis l'indépendance de l'Algérie », a-t-elle déclaré, mettant en avant l'envergure symbolique et culturelle de l'événement. De son côté, Hocine Abdessattar, directeur du Centre national d'études et de recherche sur le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954, a rappelé que ce programme artistique s'inscrit dans la lignée des efforts entrepris par le ministère pour perpétuer la mémoire des martyrs et les valeurs du 1er Novembre à travers des moyens technologiques modernes et diverses formes d'expression artistique. Il a également salué la dimension littéraire du spectacle, enrichie par la contribution d'hommes de lettres et de poètes qui ont su rendre hommage à l'histoire de l'Algérie.

Une collaboration artistique internationale

Le spectacle «Roh Al Djazair» rassemble une pléiade d'artistes algériens de renom tels que Hacem Kechach, Mustapha Laribi, Amel Ouahbi et Hamid Achouri. À leurs côtés, des artistes arabes viendront enrichir cette célébration, notamment le Libyen Ali Ahmed Salem, invité d'honneur de l'événement, ainsi que Safa El Bili d'Égypte, Dalila Meflahi de Tunisie et d'autres artistes venus de pays comme le Yémen, le Liban, la Palestine et Oman. Composé de chorégraphies, de chants, de récitals

Un hommage aux valeurs du 1er Novembre

Sabrina Khaldi, sous-directrice de l'archivage historique et de l'audiovisuel au ministère des Moudjahidine, a souligné que cet événement s'inscrit dans un programme exceptionnel de célébrations, dont Roh Al Djazair constitue le point culminant. « Ce spectacle est sans doute l'œuvre



poétiques, de reconstitutions de scènes historiques et d'effets audiovisuels spectaculaires, ce spectacle mobilisera 200 comédiens algériens et 17 autres originaires du monde arabe, ainsi

que 324 danseurs et 46 chanteurs. La scénographie, pièce maîtresse de cette œuvre, a été réalisée par une équipe de 54 professionnels, tandis qu'un staff technique de 44 personnes veillera au bon déroulement de cette production hors du commun.

Un spectacle pour l'histoire

Roh Al Djazair est plus qu'un simple hommage à la guerre de libération ; il est une véritable célébration de l'identité algérienne dans toutes ses dimensions, artistiques, culturelles et historiques. À travers ce spectacle grandiose, Ahmed Rezag et son équipe entendent transmettre aux nouvelles générations les valeurs de courage, de liberté et de dignité qui ont marqué l'histoire de l'Algérie, tout en mettant en avant le rôle de la culture dans la préservation de la mémoire nationale. Ce projet témoigne également de la volonté de l'Algérie de s'affirmer sur la scène artistique internationale, en associant des talents d'ici et d'ailleurs pour créer une œuvre qui transcende les frontières et célèbre l'héritage commun des peuples arabes et de la nation algérienne. La représentation de «Roh Al Djazair» promet ainsi d'être un moment fort, aussi bien pour les artistes que pour les spectateurs, qui découvriront une vision moderne et grandiose de l'histoire de l'Algérie à travers une mise en scène spectaculaire. **R.C**

Soutien aux projets culturels et artistiques Le ministère de la Culture ouvre les candidatures pour l'exercice 2025

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures pour les associations culturelles et artistiques souhaitant bénéficier d'un soutien financier dans le cadre de l'exercice 2025. Cette initiative s'inscrit dans la politique nationale d'appui public aux projets culturels, visant à renforcer l'activité associative et à promouvoir la créativité dans le domaine culturel. Dans un communiqué rendu public, le ministère a précisé que ce programme de soutien s'adresse aux associations œuvrant dans le domaine culturel et artistique, tant au niveau national qu'au niveau local. L'objectif est de valoriser et préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel de l'Algérie, tout en consolidant l'activité associative. Ce soutien vise également à encourager les initiatives permettant de rendre la culture accessible à toutes les franges de la société. Cette démarche est réalisée en application des dispositions de la loi 12-06 du 12 janvier 2012, relative aux associations, qui encadre l'action associative en Algérie. En soutenant ces projets, le ministère souhaite non seulement encourager la production et la diffusion culturelle, mais aussi renforcer le rôle des associations comme acteurs incontournables de la vie culturelle locale. Les associations intéressées ont désormais l'opportunité de soumettre leurs projets et de contribuer à cette dynamique culturelle ambitieuse, en faveur de la préservation du patrimoine et de la transmission des savoirs artistiques aux générations futures. Grâce à cet appui, de nombreuses associations pourront continuer à organiser des événements, former de nouveaux talents et jouer un rôle clé dans la promotion de la culture algérienne à travers des projets qui touchent à la fois l'art, l'histoire et l'identité nationale.



A LIRE, "ISTANBUL" DE ORHAN PAMUK Une méditation sur la mémoire et la ville

Le livre Istanbul : Souvenirs d'une ville d'Orhan Pamuk, publié en 2003, est bien plus qu'un simple récit autobiographique. Il constitue une profonde réflexion sur la mémoire, la mélancolie et l'histoire d'une ville en constante évolution. Pamuk, écrivain turc et lauréat du prix Nobel de littérature en 2006, y fait le portrait d'une ville qui l'a vu grandir, tout en dessinant son propre parcours personnel. Pamuk dépeint Istanbul à travers ses souvenirs d'enfance et d'adolescence, mais aussi à travers les histoires de sa famille. Le livre explore l'idée de la hüzn, un terme turc désignant une mélancolie collective propre à Istanbul, qui est liée à la décadence de l'Empire ottoman et à la modernisation rapide qui suivit. Cette hüzn est omniprésente dans le récit, comme un voile qui recouvre chaque pierre, chaque ruelle de la ville, marquée par son passé glorieux et son présent plus incertain. À travers une écriture sensible et poétique, Pamuk nous transporte dans les ruelles étroites, les maisons en bois du vieux Istanbul, et les larges avenues ouvertes vers la modernité. La ville devient un personnage à part entière dans l'ouvrage, vibrant d'histoire, d'art et de souvenirs.



La hüzn est également une mélancolie personnelle, celle de l'écrivain

Pamuk qui, à travers Istanbul, raconte sa propre quête de sens dans une ville qui ne cesse de changer. Il fait écho à sa lutte pour devenir écrivain, à ses doutes, et à la solitude qui accompagne souvent le processus créatif. Pamuk réussit à capturer l'essence de la ville non seulement dans ses descriptions des lieux, mais aussi dans sa manière de raconter. Son écriture est empreinte de cette mélancolie douce, ce sentiment de perte et de beauté simultanées qui imprègne chaque page du livre. Il nous rappelle que chaque ville, chaque lieu, est une accumulation de souvenirs et d'histoires, dont l'interprétation peut varier selon ceux qui les racontent. Pour ceux qui ont déjà visité Istanbul, le livre est une invitation à revoir la ville sous un nouvel angle, celui de la nostalgie et du souvenir. Pour ceux qui ne l'ont jamais fait, Istanbul de Pamuk est une porte d'entrée vers une ville aux multiples couches, un lieu où l'ancien et le moderne se côtoient, où la beauté réside autant dans les ruines que dans les bâtiments flambant neufs. Orhan Pamuk nous offre ici un voyage à travers les rues, les sons, et les images d'Istanbul, mais aussi à travers le labyrinthe de ses propres souvenirs, faisant de ce livre une œuvre littéraire unique et profondément émouvante. **R.C**

APRÈS UNE FERMETURE QUI A DURÉ DES ANNÉES Agrodiv rouvre ses portes et propose 7000 postes d'emploi

La société holding des industries alimentaires "Agrodiv annonce une initiative ambitieuse visant à recruter entre 5000 et 7000 nouveaux employés, marquant ainsi une étape significative dans la relance de l'industrie alimentaire en Algérie. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de l'État pour récupérer les biens saisis par des décisions judiciaires et redynamiser le secteur économique.

Ibrahim Lazrek, président-directeur général d'Agrodiv, a souligné lors de son passage à la chaîne I de radio nationale que l'objectif de cette initiative va au-delà de la simple création d'emplois. Le groupe vise également à améliorer la qualité des produits, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Cette vision stratégique promet de renforcer la compétitivité de l'entreprise sur le marché national et international, tout en répondant aux attentes des consommateurs algériens. Dans ce contexte, la reprise des activités de l'unité de chocolat, de biscuits et de glaces à Chéraga constitue une avancée significative. Cette unité, qui fait partie des 11 unités opérationnelles à travers le pays, a récemment rouvert ses portes après des années d'inactivité. Les travailleurs, qui avaient dû s'éloigner de leurs postes, expriment un optimisme renouvelé face à ce retour au travail. Leur enthousiasme témoigne d'un espoir de stabilité professionnelle et de meilleures conditions de vie. La création de 5000 à 7000 postes d'emploi représente une véritable bouffée d'oxygène pour le marché de l'emploi en Algérie, en particulier pour les jeunes. Dans un pays où le taux de chômage reste

élevé, cette initiative est essentielle pour offrir des perspectives d'avenir à des milliers de familles. Elle permet également de réduire la dépendance des jeunes à l'égard des emplois précaires, en leur offrant des postes dans un secteur en pleine expansion. La relance de l'unité de production et la création de nouveaux emplois auront des répercussions positives sur l'économie locale. En favorisant l'augmentation de la production alimentaire, Agrodiv contribue à la sécurité alimentaire du pays tout en stimulant la croissance économique. De plus, en investissant dans la qualité des produits, l'entreprise participe à la valorisation des produits locaux et à la promotion de l'industrie nationale. Il y a lieu de noter que la stratégie de l'entreprise est de créer de nouveaux postes d'emploi tout en améliorant la qualité de ses produits s'inscrit dans une vision globale de développement durable pour l'Algérie. Ce projet ambitieux non seulement redonne espoir aux travailleurs, mais constitue également un modèle de relance industrielle dans un contexte économique difficile. En investissant dans l'humain et la qualité, Agrodiv s'affirme comme un acteur clé de la transformation de l'indus-



trie alimentaire en Algérie. Cette dynamique positive pourrait bien ouvrir la voie à d'autres initiatives similaires dans divers secteurs, renforçant ainsi l'économie algérienne dans son ensemble. **R.E**

ALLEMAGNE Mercedes ouvre une usine de recyclage de batteries



Le constructeur Mercedes-Benz a inauguré lundi en Allemagne son usine de recyclage de batteries de voitures électriques, en faisant l'un des principaux sites européens de cette filière encore en construction mais indispensable à la transition énergétique. L'usine de Kuppenheim, dans le sud du pays, prévoit de traiter 2.500 tonnes de batteries par an pour produire plus de 50.000 nouvelles batteries pour les modèles 100% électriques du groupe. Mercedes a investi plusieurs dizaines de millions d'euros dans ce site, qui a également bénéficié de subventions gouvernementales, et constitue "une étape clef vers l'amélioration de la durabilité des matières premières", a déclaré Ola Källenius, le PDG du groupe, dans un communiqué. La pression s'accroît pour les constructeurs automobiles qui s'acheminent vers la fin des ventes de moteurs à combustion à l'horizon 2035 dans l'Union européenne. D'ici là, la demande en métaux critiques, comme le cobalt, le nickel et le lithium, extraits de mines en dehors de l'Europe, va exploser. Le recyclage doit contribuer à la souveraineté européenne, la pandémie de Covid puis la guerre en Ukraine ayant illustré la dépendance problématique du continent pour ses approvisionnements en matières premières. Le déploiement des voitures électriques étant récent, la filière de recyclage de batteries est encore en développement en Europe. Les difficultés actuelles sur le marché de l'électrique, dont les ventes patinent ces derniers mois, ajoutent aux incertitudes.

FMI

Kristalina Georgieva plaide pour une coopération internationale

La coopération est plus que jamais nécessaire afin de faire face aux grands défis mondiaux alors que les tensions, tant internes qu'internationales, créent les conditions d'un monde plus que jamais fragmenté, a demandé jeudi la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva. A l'occasion de son traditionnel discours de lever de rideau, en amont des réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, qui débiteront mardi à Washington, Mme Georgieva a rappelé que la croissance mondiale à moyen terme "devrait revenir non loin de ses niveaux d'avant pandémie" mais que "ce n'est pas suffisant", face aux défis à relever, tant sur l'environnement que le développement humain. Le FMI devait publier ce mardi son rapport annuel sur l'économie mondiale (WEO), avec une actualisation des anticipations concernant la croissance mondiale et des principales économies. "La vue d'ensemble est contrastée. Comparé aux tendances historiques, la Chine est en ralentisse-



ment, l'Inde en accélération, de même que d'autres pays en Asie. Les États-Unis se débrouillent plutôt bien, l'Europe pourrait en revanche faire mieux", a détaillé la patronne du Fonds. Si la croissance mondiale est revenue proche de ses niveaux d'avant la pandémie de Covid-19, elle est cependant légèrement en retrait et, plus encore, les perspectives peuvent être inquiétantes, entre choc climatique, tensions sociales et géopolitiques, ainsi que les im-

portants niveaux d'endettement partout dans le monde. "Nous vivons dans un monde fragmenté, où la confiance est désormais absente et la sécurité nationale est devenue la préoccupation majeure des États. (...) Durant ces réunions, mon message sera: travaillons ensemble, éclairons le chemin, afin d'élever notre futur commun", a déclaré Kristalina Georgieva. Cette fragmentation a déjà été connue par le passé mais jamais dans un contexte d'interdépendance économique si fort, a-t-elle souligné. "Nous ne pouvons pas laisser cette nouvelle réalité devenir une excuse pour ne rien faire et laisser l'économie mondiale se fracturer encore plus", a insisté Kristalina Georgieva. "Les bénéfices de la paix depuis la fin de la Guerre froide sont de plus en plus dans la balance. Alors que les guerres et l'insécurité progressent, les dépenses de défense suivent, au détriment des budgets consacrés à l'aide internationale, malgré les besoins croissants des pays en développement", a alerté la patronne du Fonds.

Italie

Le gouvernement Meloni prépare un possible retour au nucléaire

L'Italie compte fixer "un cadre législatif d'ici la fin de l'année" visant à permettre la future installation dans la péninsule de réacteurs nucléaires "de troisième et quatrième génération", a annoncé lundi le ministre des Entreprises Adolfo Urso. L'annonce de ce projet d'un possible retour à l'atome civil en Italie survient près de 40 ans après son abandon par

référendum en novembre 1987, dans la foulée de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. "D'ici la fin de l'année, nous créerons le cadre législatif nécessaire pour que les nouvelles centrales nucléaires de troisième et quatrième génération puissent être installées aussi en Italie", a déclaré M. Urso en marge d'une conférence patronale à Milan. "Nous ne voulons pas importer des réac-

teurs nucléaires d'autres pays. Nous voulons les construire en Italie en utilisant la technologie italienne, la science italienne, pour les exporter dans d'autres pays", a assuré le ministre. Dans cette optique, il compte "présenter une entité industrielle capable de construire dans notre pays des réacteurs nucléaires avancés de troisième génération, puis de quatrième génération". Le gouver-

nement de droite et d'extrême droite dirigé par Giorgia Meloni estime que le recours à l'énergie nucléaire est indispensable pour atteindre l'objectif de zéro émission nette en 2050. Les partisans de l'énergie nucléaire font aussi valoir qu'elle permettrait de s'affranchir du gaz russe, après la rupture avec Moscou dans la foulée de l'invasion de l'Ukraine en février 2022

GUERRARA (GHARDAÏA)

Un lion détenu illégalement saisi par la gendarmerie

Les forces de la gendarmerie nationale de la wilaya de Ghardaïa ont mis la main sur un lion africain qui se trouvait dans une zone agricole située dans la région de Guerrara.

Selon les déclarations de la gendarmerie, le propriétaire du lion n'avait pas de licence officielle pour élever cet animal dangereux, ce qui constitue une violation flagrante des lois relatives à la possession d'animaux sauvages.

En Algérie, la détention d'animaux exotiques ou dangereux, comme le lion, est soumise à des réglementations strictes afin de protéger la sécurité publique et d'assurer le bien-être des animaux.

Suite à cette saisie, les services de la gendarmerie ont immédiatement ouvert une enquête approfondie pour déterminer les circonstances exactes de la possession illégale de cet animal.

L'affaire est actuellement en cours de traitement par les autorités administratives et sécuritaires de la région, et les résultats de l'enquête pourraient mener à des sanctions sévères contre le contrevenant.

Le lion d'Afrique, aussi connu sous le nom scientifique *Panthera leo leo*, est une sous-espèce emblématique de l'Afrique.

Autrefois divisés en plusieurs sous-espèces distinctes, les lions africains forment aujourd'hui une unique sous-espèce en raison des avancées en matière de génétique.

Parmi les anciennes sous-espèces de lions africains, on retrouve notamment le lion de l'Atlas, autrefois présent en Afrique du Nord, ainsi que le lion du Sénégal, et le lion du Transvaal en Afrique du Sud. Ce grand prédateur, symbole de puissance et de royauté, fait partie des fameux « Big Five », un groupe de mammifères autrefois prisés par les chasseurs en Afrique. Ces cinq espèces incluent également l'éléphant d'Afrique, le rhinocéros noir, le léopard d'Afrique et le buffle d'Afrique.

Malgré leur statut emblématique, les lions sont aujourd'hui menacés par la perte de leur



habitat naturel et le braconnage, ce qui a poussé de nombreux pays africains à adopter des lois strictes pour protéger cette espèce. L'incident survenu à Ghardaïa soulève des questions importantes sur la circulation et l'acquisition illégale d'animaux sauvages en

Algérie. Bien que les lions ne vivent plus à l'état sauvage en Afrique du Nord depuis l'extinction du lion de l'Atlas, il semble que certains individus parviennent à obtenir ces animaux par des moyens illégaux, souvent pour des raisons de prestige ou de trafic.

Relizane Huit nouveaux centres de stockage de céréales en construction



Les travaux de réalisation de 8 centres de proximité de stockage des céréales ont été lancés, dernièrement dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris, auprès de la direction locale des Equipements publics.

La même source a précisé que "ces infrastructures de stockage, dont a bénéficié la wilaya de Relizane au titre de l'année 2024, s'inscrivent dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics visant à consolider la sécurité alimentaire et à garantir l'autosuffisance dans ce produit agricole stratégique". Les 8 centres, dont le délai de concrétisation a été fixé à 8 mois, sont répartis à travers les communes de Sidi Khattab, Belacel, Had-Chekal, Ouled Yaïch, Sidi M'hamed-Benali et Oued Selam, pour une capacité de stockage estimée à 50.000 quintaux chacun, signale-t-on.

Ces nouvelles infrastructures seront dotées de tous les équipements de levage et de stockage, d'un bloc administratif, d'un système de pesage et de contrôle de la qualité des produits céréaliers, a-t-on fait savoir de même source. Ces futurs centres, dont la réception est prévue à l'occasion de la prochaine campagne moisson-battage (2024-2025), s'ajouteront aux 16 points de stockage dont dispose la wilaya, totalisant une capacité de stockage cumulée estimée à plus d'un million de quintaux, "ce qui impactera positivement le développement futur de la filière céréalière dans cette collectivité locale de l'Ouest", a déclaré à l'APS le directeur de la Coopérative des céréales et des légumineuses secs (CCLS), Abou Bakr Kellakhi. La campagne labours-semences 2024-2025, lancée récemment dans la wilaya de Relizane, cible une superficie globale de 121.000 hectares consacrés aux diverses variétés céréalières, dont plus de 79.000 quintaux de blé dur, 9.100 quintaux de blé tendre, 30.000 quintaux d'orge et 2.600 quintaux d'avoine, a indiqué la direction des Services agricoles (DSA).

Bejaia 370 foyers raccordés au réseau du gaz naturel

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaïa a procédé, récemment, à la mise en service du réseau du gaz naturel au profit de 370 foyers relevant de la localité d'Aït Atik, commune de Darguina. Ce projet est réalisé dans le cadre du programme mis en place par l'État dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens et d'accélérer le développement socio-économique aux niveaux local et national.

Ce projet a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution du gaz naturel d'une longueur de 19,3 km pour un coût total s'élevant à 183 millions DA. Quant au coût moyen par foyer, il est de l'ordre de 30 millions de centimes. La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaïa rappelle à sa clientèle d'accélérer la réalisation des installations intérieures conformément aux normes de sécurité en faisant appel à des plombiers qualifiés pour pouvoir jouir des bienfaits de cette précieuse énergie qui améliorera leur quotidien. Il est à préciser que l'entreprise a enregistré, depuis le début de l'année en cours, plus de 16.600 nouveaux clients en gaz naturel. De ce fait, la direction de distribution de Bejaïa totalise 222.930 clients de Sonelgaz en gaz.

Ain Defla

Lancement du Service universel des télécommunications électroniques



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a supervisé, à Ain Defla, le lancement du Service universel des télécommunications électroniques, permettant de couvrir 1 400 localités à faible densité de population sur le territoire national par le réseau 4G de téléphonie mobile.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a affirmé que le Service universel est un projet «majeur et ambitieux» visant à fournir une couverture de réseau 4G dans les localités dont les habitants sont moins de 2.000.

Le projet revêt une «grande importance stratégique car il contribue à l'aménagement numérique du territoire et permet de réunir les conditions

nécessaires pour concrétiser la transformation numérique dans notre pays, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a-t-il ajouté. Le Service universel est mis en place pour «permettre aux opérateurs de la téléphonie fixe et mobile de développer et de généraliser

leurs réseaux», indique le ministre, soulignant que ces projets sont à même de conforter les efforts consentis par les opérateurs dans le domaine des télécommunications, à l'instar de «Mobilis», afin de rompre l'isolement des citoyens.

Lors de cette visite, le ministre a supervisé l'entrée en service de deux antennes-relais GSM, à Djelida et El-Amra, et donné le feu vert au démarrage des travaux de réalisation de deux autres stations 4G à «Ouled Anou» à la commune de Bourached, et à «Targhout» à Mekhatria.

Le ministre a, ensuite, insisté sur la nécessité de respecter les délais définis dans les cahiers des charges signés, en vue de «permettre aux citoyens de bénéficier des services le plus tôt possible». Il a, également, supervisé la mise en œuvre du projet de raccordement de la cité Chellal au chef-lieu de la wilaya au réseau de «la fibre optique jusqu'à la maison», lequel projet s'inscrit dans la «dynamique accélérée induite par la généralisation de cette technologie dont ont bénéficié récemment 1,5 millions familles», selon le ministre.

Annaba

La pomme de terre à 75 dinars

La direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya d'Annaba, en collaboration avec la direction des services agricoles (DSA) et la société algérienne de régulation de la production agricole (Sarpa), a lancé une opération de déstockage de pommes de terre pour stabiliser les prix sur le marché local.

Cette initiative, en cours depuis vendredi dernier, se poursuivra jusqu'à la fin du mois, précise M. Chekheb Seifeddine, directeur du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya d'Annaba. Actuellement, environ 30 tonnes de pommes de terre sont commercialisées dans le cadre de cette opération. Ces quantités sont distribuées à une trentaine de revendeurs économiques, chacun recevant une tonne. Le produit est vendu directement aux consommateurs au prix plafonné de 75

DA, disponible dans les grandes surfaces commerciales, les points de vente affiliés aux offices et entreprises publiques économiques, notamment l'Office national des aliments du bétail (ONAB), ainsi que dans les points de vente mis en place par les collectivités locales à travers toute la wilaya d'Annaba. La Direction du Commerce a déterminé la liste des opérateurs économiques autorisés à se procurer ces pommes de terre déstockées, en fonction des demandes des commerçants et des clients intéressés par cette opération. Cette liste est ensuite transmise à la Sarpa pour mise en œuvre. Selon le directeur du commerce de la wilaya, cette initiative vise à maintenir l'approvisionnement en pommes de terre à un prix abordable et à contrer toute hausse excessive sur le marché, garantissant ainsi aux consommateurs un produit essentiel à un tarif accessible.



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

La Mauritanie participe à la 53^{ème} session

La 53^e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a démarré lundi dernier dans la capitale italienne, Rome, avec la participation d'une délégation de notre pays dirigée par la commissaire à la sécurité alimentaire, Mme Fatimetou Mint Khattry.

Dans son discours devant les participants à la présente session de la FAO, la Commissaire à la sécurité alimentaire a expliqué que notre pays, conscient du défi mondial que représente la sécurité alimentaire, en particulier dans le contexte international actuel caractérisé par des crises et des guerres internationales, a adopté une stratégie à plusieurs volets basée sur la prévention des crises alimentaires, le renforcement des capacités logistiques et opérationnelles, la mise en œuvre de programmes visant à renforcer la résilience des groupes vulnérables et le développement d'une vision à moyen et à long terme pour atteindre la souveraineté alimentaire. Membre de la région sahélo-saharienne, la Mauritanie fait face à de nombreux défis liés à la sécheresse et aux crises alimentaires récurrentes. Dans ce contexte, le gouvernement a pris des mesures importantes pour renforcer la prévention et la gestion de ces crises. Notre pays a mis en place un mécanisme national de coordination et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles à travers le suivi des zones vulnérables, l'adoption de stratégies proactives et l'élaboration d'un plan national annuel de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles. Notre pays a également renforcé ses partenariats avec les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales pour coordonner cette réponse et la rendre rapide et efficace pour faire face aux urgences alimentaires. La Commissaire à la sécurité alimentaire a expliqué que, pour financer cette réponse, notre pays mis en place un Fonds national de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles, qui permet aux ressources financières mobilisées par l'État mauritanien et ses partenaires de financer des activités d'aide d'urgence et de soutenir les groupes vulnérables. Les leçons tirées de la pandémie du COVID-19 et de la guerre russo-ukrainienne ont montré l'urgence de renforcer nos infrastructures logistiques pour assurer la disponibilité des denrées alimentaires, surtout en période de crise mondiale. Nous avons donc investi dans le renforcement des capacités de stockage, avec une orientation claire vers la création d'un stock



national de sécurité alimentaire, qui permettrait de répondre aux besoins de la population de manière autonome en cas de perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales, a-t-elle expliqué, ajoutant que le gouvernement cherche à renforcer les capacités logistiques liées au transport des denrées alimentaires, en augmentant notre flotte et en modernisant les infrastructures de transport pour assurer la distribution des denrées alimentaires. Elle a ajouté que le gouvernement adopte une approche juste pour renforcer la résilience des communautés, basée sur des actions concrètes visant à améliorer la sécurité alimentaire au niveau local, et à soutenir la résilience des communautés rurales en particulier en créant une économie rurale durable, et dans ce contexte nous coordonnons avec un groupe de partenaires internationaux. La récente visite d'une délégation diplomatique de haut niveau composée des ambassadeurs des sept pays basés à Rome et conduite par le directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial en Mauritanie, fin septembre, a per-

mis d'identifier la stratégie intégrée poursuivie par l'État et ses partenaires pour soutenir la résilience au changement climatique, qui repose sur le renforcement de la capacité des communautés locales, des petits exploitants et des agriculteurs à s'adapter et à contribuer à la création d'un système alimentaire local plus résilient et plus durable. Dans ce cadre, le gouvernement s'efforce de fournir à ces populations un accès à l'eau, à l'énergie et aux infrastructures, et finance des activités génératrices de revenus sous la forme de petits projets de développement pour soutenir les familles pauvres et les aider à sortir de la précarité. En outre, le gouvernement se concentre sur les cantines scolaires en tant que pilier clé de notre politique alimentaire, en veillant à ce que les enfants aient accès à une alimentation saine et équilibrée, en particulier dans les zones rurales les plus vulnérables. Nous avons également créé des centres dans tout le pays pour vendre des produits alimentaires subventionnés, ce qui permet à une grande partie de la population d'avoir accès à ces produits à des prix abordables.

Parallèlement, nous soutenons les agriculteurs par la vente d'intrants agricoles, ce qui leur permet d'accroître leur production et de contribuer à la sécurité alimentaire. Dans son discours sur l'état actuel de l'Organisation, la Commissaire à la sécurité alimentaire a souligné que le changement climatique est devenu une réalité à laquelle il faut faire face sérieusement et rapidement. "Bien que la Mauritanie souffre du phénomène de désertification, j'ai personnellement assisté ces derniers jours à une manifestation de ce changement climatique qui affectera sans aucun doute le niveau de la production agricole cette année, à savoir l'augmentation du niveau du fleuve Sénégal, qui cause de grands dommages aux communautés vivant dans la Vallée, et nécessite une intervention urgente des Etats au profit de ces citoyens", a indiqué Mme Fatimetou Mint Khattry. Ces nouvelles manifestations du changement climatique imposent une nouvelle vision non seulement pour organiser une réponse à ces crises, mais aussi pour se concentrer sur le soutien à la résilience des populations rurales dans leurs sources d'alimen-

tation et la nature de leurs habitations, ou en d'autres termes la création d'une économie rurale plus résiliente au climat. Le gouvernement mauritanien a adopté une politique ambitieuse pour atteindre la souveraineté alimentaire à moyen et long terme. Cette politique est basée sur plusieurs réformes clés, dont la réforme foncière pour sécuriser l'accès aux terres agricoles. Cette vision vise à atteindre la souveraineté alimentaire en assurant à chaque Mauritanien l'accès à une alimentation suffisante et nutritive, ainsi qu'à permettre à notre pays de devenir un acteur indépendant capable de faire face aux crises alimentaires mondiales. A la fin de son discours, Mint Khattry a souligné que la sécurité alimentaire est une priorité nationale en Mauritanie, insistant sur l'engagement du gouvernement mauritanien à mettre en œuvre des réformes profondes et durables pour y parvenir, ajoutant que notre pays continuera à travailler avec ses partenaires internationaux, y compris la FAO, pour relever les défis mondiaux qui menacent la sécurité alimentaire, afin d'assurer un avenir prospère et durable à notre peuple.

Tunisie

Suspension des cours dans 4 régions en raison des intempéries

Les autorités tunisiennes ont annoncé hier, la suspension des cours à Sfax, Sousse, Mahdia et Monastir en raison de fortes pluies qui se sont abattues au cours des dernières 24 heures. L'agence de presse tunisienne (TAP) a rapporté qu'à Sousse, le gouverneur Sofiène Tanfourri a annoncé la suspension des cours dans les différents établissements scolaires et universitaires et les centres de formation dans la région, à partir de mardi. Cette décision a été prise par le Comité régional de lutte contre les catastrophes naturelles et d'organisation des secours, suite aux pluies abondantes enregistrées dans la région, selon la même source. A Mahdia, la même instance régionale a décidé de suspendre les cours tout au long de la journée de

mardi dans sept des 13 délégations du gouvernorat. Il s'agit de Mahdia, Rejiche, Ksour Essef, Sidi Alouane, Bradaa, Chebba et Melloulech, rapporte l'agence tunisienne. A Monastir, les autorités ont annoncé la suspension des cours pour toute la journée dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et les centres de formation professionnelle dans toutes les délégations. A Sfax, il été décidé également de suspendre les cours pour la période matinale, dans les établissements d'enseignement tous cycles confondus. Les pluies orageuses se poursuivront mardi sur les régions Est du pays, selon un bulletin de suivi de la situation météorologique publié par l'institut national de la météorologie (INM), précise la TAP.



LE MAE PALESTINIEN

Les violations sionistes à Al-Aqsa, «une tentative de changer la réalité de la mosquée»

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a considéré, hier, que les violations sionistes quotidiennes à Al-Aqsa comme « une tentative de modifier la réalité historique et juridique de la mosquée » dans le cadre d'une guerre de génocide et de déplacement orchestrée par l'occupation contre les Palestiniens.

Le ministère a expliqué, dans un communiqué, qu'il «prend avec beaucoup de sérieux l'escalade quotidienne des incursions de colons extrémistes dans la mosquée Al-Aqsa et l'escalade de leurs rituels talmudiques dans ses cours». Le département a souligné que ces «incursions provocatrices sont menées avec la protection officielle de la police d'occupation et avec le soutien, l'appui et le parrainage du gouvernement (sioniste)». La diplomatie palestinienne a déclaré qu'il s'agit d'une «tentative de transformer ces scènes en une réalité tangible et familière en raison de sa répétition quotidienne, dans le but d'accélérer les épisodes de sa division jusqu'à ce que la mosquée soit démolie».

Le ministère des Affaires étrangères a estimé que le gouvernement sioniste et ses membre extrémistes «modifient délibérément la réalité historique et juridique de la mosquée (...), d'une manière qui s'inscrit dans le cadre de la guerre de génocide et de déplacement». Troisième lieu saint de l'Islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes. Mais la fréquence des assauts dans la mosquée a augmenté depuis le 7 octobre 2023, date à laquelle l'entité sioniste a lancé sa guerre génocidaire contre la bande de Gaza. Le Département des Waqfs islamiques à El Qods a déclaré dans un communiqué que 774 colons ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa, hier mardi matin. Dimanche, 1 780 colons ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa dans la matinée et l'après-midi, selon le même département.



Moscou prévient L'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN est «absolument inacceptable»

L'adhésion de l'Ukraine à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) est inacceptable pour la Russie, a déclaré le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vassili Nebenzia.

«L'adhésion de l'Ukraine à l'Alliance de l'Atlantique Nord, sous quelque forme territoriale que ce soit, est absolument inacceptable pour la Russie et ne peut faire partie d'aucun plan de paix ni d'aucune initiative de médiation», a-t-il déclaré lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'Ukraine, demandée par les pays occidentaux, a rapporté l'agence de presse russe TASS.

Nebenzia a également ajouté que les «menaces à la sécurité de la Russie ne peuvent être éliminées sans la démilitarisation et la dénazification de l'Ukraine», a affirmé la même source. «Cette situation de chantage nucléaire de la part du chef du régime de Kiev, qui a perdu sa légitimité, démontre une fois de plus que la décision de la Russie de lancer son opération militaire spéciale, prise, soit dit en passant, suite à des menaces nucléaires similaires de la part des dirigeants ukrainiens, était la seule juste. Les menaces à la sécurité de notre pays ne peuvent être éliminées sans la démilitarisation et la dénazification de l'Ukraine, sans garantir le respect des droits et des libertés de tous ses citoyens», a-t-il déclaré lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'Ukraine.

Pérou L'ex-président Toledo condamné à 20 ans de prison pour corruption



L'ancien président péruvien Alejandro Toledo, 78 ans, a été condamné lundi par un tribunal de Lima à une peine de 20 ans et six mois d'emprisonnement pour corruption et blanchiment d'argent dans le cadre du scandale du géant du BTP Odebrecht.

«Ce tribunal approuve les réquisitions du ministère public de 20 ans et 6 mois de prison pour M. Alejandro Toledo Manrique», a-t-il annoncé lors d'une audience en présence de l'ex-chef de l'Etat. L'ancien homme fort du Pérou (2001-2006), qui a accueilli le jugement avec une apparente sérénité, a été reconnu coupable d'avoir perçu des dizaines de millions de dollars du géant brésilien du bâtiment.

Il clamait son innocence depuis les révélations faites en 2016 par le groupe brésilien à la justice américaine au sujet d'un vaste système de corruption régional visant à obtenir des marchés publics. Son avocat, Roberto Su, a indiqué à la presse son intention de faire appel du jugement. L'ancien président avait été arrêté en 2019 aux Etats-Unis dans le cadre de ce scandale et assigné à résidence en Californie, jusqu'à son extradition en avril 2023 et son placement en détention préventive à la prison de Barbadillo, à l'est de Lima.

Alejandro Toledo est le premier à être condamné par la justice des quatre anciens présidents péruviens visés par une enquête dans le cadre de ce scandale.

Les trois autres sont Ollanta Humala (2011-2016), Pedro Pablo Kuczynski (2016-2018) et Alan Garcia (2006-2011), qui s'est suicidé en 2019 alors qu'il allait être arrêté dans le cadre de cette affaire.

ACCÈS COUPÉ VERS LE NORD DE GHAZA

L'entité sioniste refuse l'évacuation des personnes bloquées sous les décombres

Les sionistes ont rejeté une demande urgente présentée par l'Office de secours et aides de l'ONU pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), pour évacuer les personnes bloquées sous les décombres à la suite de l'agression génocidaire en cours dans le nord de la bande de Gaza et environ, indique l'agence onusienne.

Ines Hamdan, responsable de la communication à l'UNRWA, a déclaré, lundi, que l'occupant sioniste avait «refusé la demande de l'UNRWA», alors que la famine s'aggrave dans le nord de la bande, dans le contexte de génocide commis par l'occupation et la politique de nettoyage ethnique à laquelle est soumise la population de l'enclave palestinienne.

«Pendant les 2 dernières semaines, nous avons averti à plusieurs reprises que le

renforcement du siège sur Jabalia et la province nord en général aggrave la situation de manière catastrophique, et que les opérations militaires sionistes en cours exposent des dizaines de milliers de civils à un danger imminent», a-t-elle ajouté.

«De plus, l'attaque militaire dans le nord de Gaza coupe l'accès des gens aux besoins vitaux, y compris l'eau», a poursuivi Mme Hamdan.

Concernant le système de santé, Hamdan a rapporté que l'armée d'occupation «a ciblé directement 2 des trois hôpitaux restants dans la province nord de Gaza, le 18 octobre courant (l'hôpital Al-Awda et l'hôpital indonésien), soulignant que ces attaques aggravent de manière très préoccupante la crise humanitaire qui prévaut au nord de Gaza».

42 718 martyrs et 100 282 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est élevé à 42 718 martyrs et 100 282 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué, hier les autorités palestiniennes de la santé. Les mêmes sources ajoutent qu'au cours des dernières 48 heures, les forces d'occupation ont commis 7 massacres, entraînant la mort en martyrs de 117 palestiniens et la blessure de 487 autres. Les autorités palestiniennes affirment qu'il y a encore un certain nombre de victimes sous les décombres et sur les routes, et que les ambulances et les équipes de la Défense civile ne peuvent pas les atteindre».



Liban

Nabatiyeh sous le feu de la chasse sioniste

Hier dans l'après-midi, la ville de Nabatiyeh a été la cible de la plus importante attaque aérienne sioniste, la troisième en moins de deux semaines.

Après la destruction de son marché, du bâtiment municipal, ainsi que de plusieurs complexes résidentiels et commerciaux, les avions ennemis ont mené, à partir de 14 heures, une série intense de frappes aériennes. Celles-ci ont visé la rue des Banques, le carrefour des Religieuses et la rue Hassan Kamel Al-Sabah. En moins de 30 secondes, de nombreux immeubles résidentiels et commerciaux, ainsi que des dizaines de magasins et cafés, ont été entièrement détruits.

Les frappes ont gravement endommagé la rue allant de la statue d'Al-Sabah jusqu'à Nabatiyeh Central, entraînant la destruction complète de la gare d'Al-Sabour et des bâtiments voisins, ainsi que de nombreux bureaux et entreprises. La rue ressemblait à une véritable zone de guerre, avec des débris bloquant la circulation et des nuages de fumée et de poussière envahissant les lieux.

L'Allemagne Premier cas de nouveau variant de Mpx

Un premier cas d'infection au nouveau variant du virus du Mpx, à l'origine d'une importante épidémie en Afrique, a été confirmé en Allemagne, a annoncé mardi l'Institut de veille sanitaire Robert Koch (RKI).

«Le 18 octobre 2024, une infection au Mpx par le nouveau clade 1b, acquis à l'étranger, a été détectée en Allemagne», indique le RKI, ajoutant que «le risque pour la santé de la population en Allemagne» était «faible».

En août, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'épidémie était une urgence de santé publique de portée internationale après l'identification d'un nouveau variant.

Régulation des plate-formes, ce que révèle le cas Elon Musk au Brésil



Après des semaines de bataille judiciaire médiatique, Elon Musk, propriétaire du réseau social X (ex Twitter), a annoncé, fin septembre, qu'il se conformait aux demandes du juge Moraes lui demandant de bannir certains comptes de la communauté d'extrême droite du pays. Cet épisode soulève d'importantes questions sur la régulation des plateformes, la lutte contre la désinformation et la liberté d'expression.

Il ne faut pas se laisser distraire par les piques et les fanfaronnades qui émaillent la querelle opposant publiquement l'homme le plus riche du monde et un juge opiniâtre de la Cour suprême du Brésil. Elon Musk, le propriétaire milliardaire du réseau social X, a publié nombre de messages méprisants adressés à Alexandre de Moraes, qu'il qualifie de « dictateur » et de « Dark Vador brésilien » sur la plate-forme dont le juge a interdit l'accès dans le cadre d'une longue campagne contre la désinformation. Mais en tant que spécialiste du droit numérique brésilien, j'y vois davantage qu'une simple querelle personnelle teintée d'amer-tume. La bataille juridique qui oppose X et la Cour suprême brésilienne soulève d'importantes questions sur la régulation des plateformes et la manière de lutter contre la désinformation, tout en préservant la liberté d'expression. Ces débats, qui dépassent largement ce cas précis, font rage dans le monde entier.

Compte à rebours vers le grand combat

L'antagonisme entre Musk et de Moraes a atteint son paroxysme au mois d'août, mais la bataille couvait depuis des années. En 2014, le Brésil a adopté la Déclaration des droits sur Internet (« Marco Civil da Internet »). Cette loi, qui bénéficiait d'un soutien bipartisan, définissait les principes de la protection de la vie privée et de la liberté d'expression des internautes, et instaurait des sanctions pour les plate-formes qui enfreignent les règles. Cette mesure comportait un système de « notification judiciaire et de désactivation » dans lequel les plate-formes n'étaient tenues responsables des contenus nuisibles

générés par les utilisateurs que dans le cas où elles ne les supprimait pas après en avoir été informées par une ordonnance judiciaire spécifique. Cette méthode tentait à la fois de défendre la liberté d'expression et de s'assurer que les contenus illégaux et préjudiciables étaient supprimés. Elle permettait d'éviter que les plateformes, les applications de messagerie et les forums en ligne soient automatiquement tenues responsables des publications des internautes, tout en donnant la possibilité aux tribunaux d'intervenir si nécessaire. Mais la loi de 2014 n'allait pas jusqu'à établir des règles détaillées de modération des contenus. Par conséquent, les plateformes telles que Facebook et X étaient en grande partie responsables de les mettre en œuvre. L'aggravation de la désinformation ces dernières années, en particulier lors des élections présidentielles brési-liennes de 2022, a mis en évidence les limites de cette approche. À l'époque, le chef de l'État, le démagogue d'extrême droite Jair Bolsonaro, et ses partisans ont été accusés de se servir des réseaux sociaux, dont X, pour diffuser des mensonges, semer le doute sur l'intégrité du système électoral brésilien et encourager les actions violentes. Quand Bolsonaro a été défait aux urnes par le politicien de gauche Luiz Inácio Lula da Silva, une campagne en ligne de négationnisme électoral a pris de l'ampleur, dont la prise d'assaut du Congrès, de la Cour suprême et du palais présidentiel par les partisans de Bolsonaro, le 8 janvier 2023, a été le point culminant, dans des circonstances similaires à l'assaut du Capitole, aux États-Unis, deux ans plus tôt.

Les choses prennent une tournure personnelle...

En réponse aux campagnes de désinformation et à ces émeutes, la Cour suprême a diligenté deux enquêtes, sur les milices numériques et sur les manœuvres antidémocratiques, visant les groupes impliqués dans le complot. Dans le cadre de ces enquêtes, la Cour suprême a demandé aux réseaux sociaux, comme Facebook, Instagram et X, de lui communiquer les adresses IP et de suspendre les comptes des personnes liées à ces activités illégales. Mais Elon Musk, qui se qualifie lui-même de « fondamentaliste de la liberté d'expression », était entre-temps devenu propriétaire de X, et promettait de soutenir la liberté d'expression, rétablir les comptes exclus et réduire considérablement la politique de modération des contenus de sa plate-forme. Depuis, Elon Musk n'a cessé de défier ouvertement les arrêts de la Cour suprême. En avril 2024, l'équipe des « affaires gouvernementales internationales » de X a commencé à rendre publiques des informations sur ce qu'elle qualifiait de requêtes « illégales » de la Cour suprême. La querelle s'est intensifiée fin août, quand le représentant de X au Brésil a démissionné et que Musk a refusé de lui trouver un successeur, une décision que le juge de Moraes a interprétée comme une tentative de se soustraire à la loi. Le 31 août, il a donc ordonné l'interdiction de la plate-forme. Cette décision s'accompagnait de lourdes sanctions destinées aux Brésiliens tentés de contourner l'interdiction. Toute personne utilisant des réseaux privés virtuels (VPN) pour accéder à X s'exposait ainsi à des amendes quotidiennes de près de 9 000 dollars américains, davantage que le revenu annuel moyen de nombreux Brési-

liens. Ces décisions ont été confirmées le 2 septembre par cinq juges de la Cour suprême. Mais l'assemblée plénière des 11 membres de la Cour suprême doivent réexaminer le dossier et sont susceptible d'infirmer cette partie de la décision du juge de Moraes, alors que beaucoup dénoncent les excès de l'institution judiciaire.

... puis politique

L'affaire X contre la Cour suprême du Brésil a été profondément politisée. Le 7 septembre, des milliers de partisans de Bolsonaro ont participé à une manifestation « en faveur de la liberté d'expression » qui prenait pour cibles le gouvernement de Lula et la Cour suprême. Pour l'opposition et les factions de droite, la suspension de la plateforme est devenue le « symbole de l'ingérence excessive de l'État ». Cette rhétorique contraste fortement avec les efforts, pourtant plus mesurés et consultatifs, visant à réguler les plateformes, depuis la Déclaration des droits sur Internet il y a plus de dix ans. Elle témoigne aussi du difficile équilibre entre liberté d'expression et lutte contre la désinformation, dans un environnement profondément divisé, un problème auquel le Brésil n'est bien évidemment pas le seul à être confronté. Un « projet de loi sur la désinformation » a été soumis au congrès en 2020. Il vise à créer des mécanismes de surveillance et à assurer une meilleure transparence en matière de publicités à caractère politique et de modération des contenus. Mais en dépit de ses intentions louables, et d'une approche très mesurée d'« autorégulation », la dernière version de ce projet de loi a été retoquée après trois ans de débat. Cela fait suite à une campagne menée

par des responsables politiques de droite et des lobbyistes des géants du numérique, qui qualifient ce projet de « loi de censure », arguant qu'elle porterait atteinte à la liberté d'expression et entraverait les débats politiques. Le sort de ce projet de loi semble donc incertain. Entre-temps, le 23 août, la Cour suprême a annoncé qu'elle examinerait deux passages clés de la Déclaration des droits sur Internet, dans le cadre d'un réexamen qui interviendra en novembre. Le premier concerne la lenteur du processus de notification judiciaire et de désactivation qui, pour ses détracteurs, permet aux plateformes de ne pas mettre en œuvre des mécanismes de modération de contenus plus efficaces. Les partisans de la loi soutiennent, à l'inverse, que le contrôle exercé par l'institution judiciaire est indispensable pour empêcher les plateformes de supprimer arbitrairement des contenus, ce qui pourrait conduire à instaurer une forme de censure. Le second concerne les sanctions potentielles évoquées dans la Déclaration des droits sur Internet pour les entreprises qui ne respectent pas les règles. La question est de savoir si les sanctions actuelles, et notamment les suspensions de service, sont proportionnelles et constitutionnelles. Les critiques soutiennent que la suspension totale d'une plate-forme constitue une violation de la liberté d'expression et du droit à l'information des internautes, tandis que ses partisans insistent sur le fait qu'il s'agit d'un outil nécessaire pour faire respecter la loi brésilienne et préserver la souveraineté.

Yasmin Curzi de Mendonça,
 chercheur associé à
 l'Université de Virginie

Les primes de Petkovic

La FAF dément et clarifie les choses

Avec quatre victoires lors des quatre premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, l'équipe nationale d'Algérie, dirigée par Vladimir Petkovic, a assuré sa place dans le tournoi continental qui se tiendra au Maroc.

Cependant, ces derniers jours, une information concernant une prime de 100 000 euros pour le sélectionneur de 61 ans a fait le tour des médias après avoir été annoncée par une source bien informée. Selon Samir Lamari, cette somme serait prévue dans le contrat de Petkovic avec la Fédération algérienne de football (FAF) pour la qualification à la CAN 2025, s'ajoutant à son salaire mensuel de 135 000 euros.

Afin de clarifier la situation, Saïd Fellak, chargé de la communication et des médias, ainsi que porte-parole de la FAF, s'est exprimé dans une interview à TSA. Le responsable algérien a démenti en déclarant : « C'est complètement faux. Aucune prime pour la qualification à la CAN 2025 n'a été prévue dans le contrat du sélectionneur. Il y a un barème des primes qui a été arrêté pour la phase finale de la CAN 2025. » Cette précision vient donc mettre un terme aux spéculations autour de la prime supposée pour la qualification à la CAN, qui semble ne pas exister. Cependant, un bonus en cas de qualification au second tour de la compétition a été mentionné.

Dans le même registre, une autre rumeur a émergé, cette fois concernant une prime pour la qualification à la Coupe du Monde 2026. D'après certaines sources, celle-ci pourrait atteindre 400 000 euros. Sur cette question, Saïd Fellak a confirmé qu'une prime serait effectivement envisagée pour cette qualification, bien qu'il n'ait pas précisé le montant exact. « Il y aura sans doute une prime pour la qualifi-



cation au Mondial 2026 », a-t-il déclaré, laissant entendre que la Fédération pourrait récompenser le coach en cas de succès dans cette

autre mission, qui est de qualifier les Fennecs au Mondial après leur absence notable de l'édition 2018 et 2022.

Qatar Stars League
Bounedjah prend le large au classement des buteurs

Muet en sélection algérienne lors de la précédente date Fifa, lui qui n'a inscrit qu'un seul but en huit matchs, soir depuis l'arrivée de Vladimir Petkovic à la tête de la barre technique des Verts, Baghdad Bounedjah est en train de réussir ses débuts avec sa nouvelle formation qatarie d'Al-Shamal.

En effet, malgré qu'il s'agisse d'un club quelque peu modeste, l'enfant d'Oran parvient à prendre les commandes du classement des buteurs, retrouvant son sens de but qui avait fait de lui l'un des meilleurs goleadors de l'histoire du championnat qatari où il en est à sa neuvième saison.

En effet, après sept journées de championnat, l'avant-centre des Fennecs caracole seul en tête du classement des buteurs avec neuf réalisations, devançant de trois banderilles les co-dauphins, à savoir l'Espagnol Rafa Mokhika (Al-Sadd) et le Croate Antonio Mancy (Umm-Salal), alors que Julien Draksler (Al-Ahly) et Michael Olunga (Al-Dahil) se partagent la troisième place au même classement avec 5 réalisations chacun.

Outre ses neuf buts, Bounedjah compte également deux passes décisives, ce qui veut dire tout simplement qu'il est impliqué, jusque-là, dans 11 buts de son équipe.

Lors de la septième journée, l'attaquant algérien a confirmé qu'il restait le bourreau de l'adversaire du jour de son équipe, en l'occurrence Al-Arabi contre lequel il a porté à 28 son total-buts en 16 matchs dans le championnat qatari, lui qui a joué, durant les huit précédents exercices, sous le maillot d'Al-Sadd.

Le week-end passé, l'attaquant international de 32 ans a continué sur sa lancée en menant sa nouvelle équipe à une large victoire contre Al-Arabi sur le score de 5-2.

Lors de cette rencontre, l'ancien joueur de l'USM El Harrach, le club qui lui avait permis de se mettre en évidence avant qu'il ne soit transféré par la suite à l'ES Sahel de Tunis, a réussi à inscrire un triplé. Son compatriote et coéquipier, le jeune Mohamed Omar, transféré la saison passée à Al-Shamal, a été l'autre vedette de ce match en signant un doublé.

Les deux joueurs algériens ont été d'ailleurs choisis dans l'équipe type de la précédente journée du championnat qatari avec une mention spéciale de Bounedjah qui s'est vu attribuer la meilleure note de la journée.

Medane convoqué par la LFP

Un match à huis clos pour le CRB, le MCO et l'USB

Le CR Belouizdad, le MC Oran et l'US Biskra, ont écopé chacun d'un match à huis clos et plus de 200.000 DA d'amende pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (3ème infraction), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Le CRB devra en outre s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe" lors de la rencontre face à l'USM Alger (0-0), tandis que le capitaine de l'équipe Islam Slimani est sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour "contestation de décision", selon la même source.

De son côté, le joueur du MC Oran Benamara Abdelhafid a été sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour "contestation de décision" lors de la victoire face à la JSK (2-0).

Par ailleurs, sur saisine de la Ligue de football professionnel en date du 21 octobre 2024, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du président de l'ES Mostaganem Bibi Taki Eddine qui est convoqué pour la séance du jeudi prochain, tout comme le directeur sportif de la JS Kabylie Hakim Medane.

Le gardien de l'USM Khenchela Litim Oussama est suspendu pour sa part, jusqu'à son audition pour la séance du jeudi prochain alors que son équipe a été sanctionnée d'une



mise en garde et d'une amende de 100.000 DA pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique" (1ère infraction), lors de la défaite à domicile face au MC Alger (0-1) pour le compte de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis. Le MCA devra pour sa part, payer une amende de 60.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" (Récidive).

Deux joueurs de l'ASO Chlef: Bourdim Abderrahmane et Brahim Belkacem, ont été sanctionnés d'une amende de 100.000 DA pour "contestation de décision" lors de la rencontre en déplacement contre l'Olympique Akbou (0-0) de la 5e journée. L'ASO a écopé d'une amende de 60.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" (Récidive). L'Olympique d'Akbou devra de son côté payer une amende de 30.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" lors de la rencontre contre l'ASO, tout comme la JS Kabylie pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" lors de la défaite face au MCO (2-0).

La commission de discipline de la LFP qui s'est réunie lundi pour traiter les affaires des rencontres de la 5ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées vendredi 18 et samedi 19 octobre 2024, a infligé plusieurs autres amendes pour diverses raisons.

Ainsi, l'ES Sétif devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe" lors de la victoire contre l'ES Mostaganem (1-0).

La même sanction est infligée à l'ES Mostaganem pour "conduite incorrecte de l'équipe", tandis que le MC El Bayadh est condamné à payer 30.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes".

Ligue 1 Mobilis (6e journée)

Le coup d'envoi de MCA-O.Akbou fixé à 20h30

Le coup d'envoi de l'affiche de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entre le leader le MC Alger et son dauphin l'Olympique Akbou, jeudi soir au stade du 5-juillet d'Alger, sera donné à 20h30, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Cette rencontre a été délocalisée au stade olympique, en raison de la fermeture temporaire du stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, nouveau fief du club algérois, pour des travaux de remise à niveau (pose de nouveaux sièges et pelouse, NDLR). L'autre match programmé au stade du 5-juillet durant cette

journée, sera joué vendredi entre le Paradou AC et le MC Oran (19h00). Cette 6e journée se poursuivra le vendredi 25 octobre, avec quatre matchs au menu, dont le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif (16h00, à huis clos), alors que trois matchs sont programmés le samedi 26 octobre. Le "Doyen" reste sur une victoire décrochée vendredi dernier en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), alors que l'O. Akbou a été tenu en échec à domicile par l'ASO Chlef (0-0). Le club algérois occupe la tête du classement avec 11 points, à une longueur d'avance sur la formation d'Akbou (10 pts).

Voici par ailleurs le programme de la 6e journée :

Jeudi, 24 octobre :
MC Alger - Olympique Akbou 20h30
Vendredi, 25 octobre :
NC Magra - CR Belouizdad 15h00
CS Constantine - ES Sétif 16h00 Huis clos
JS Saoura - MC El-Bayadh 16h00
Paradou AC - MC Oran 19h00
Samedi, 26 octobre :
ASO Chlef - USM Alger 16h00
JS Kabylie - USM Khenchela 17h45
ES Mostaganem - US Biskra 17h45.



LA COP16 SE TIENT À CALI

Quels sont les enjeux?

La COP16, grand-messe pour le climat, se tient à Cali (Colombie) depuis lundi. Quels sont ses enjeux et ses objectifs? Qu'attendre de cette nouvelle conférence?

Après les objectifs, l'heure de se retrouser les manches: la 16e conférence de l'ONU sur la biodiversité, qui s'ouvre lundi à Cali en Colombie, est le premier rendez-vous de la communauté internationale depuis l'adoption en 2022 d'une feuille de route sans précédent pour sauvegarder la nature. Mais l'application de cet accord de Kunming-Montréal n'avance pas assez vite pour stopper d'ici 2030 la destruction des terres, des océans et des espèces vivantes. Comment la COP16 va-t-elle s'assurer que les États atteignent les 23 objectifs du "Cadre mondial pour la biodiversité"? Mobiliser les milliards de dollars nécessaires? Garantir les droits des peuples autochtones? Revue des enjeux.

Tenir les promesses

Créer des aires protégées, restaurer les sols dégradés, réduire les pesticides, augmenter les financements pour la nature: quasiment aucun des objectifs que l'humanité s'était fixée pour 2020 n'a été atteint. Pour ne pas reproduire cet échec, les pays ont décidé à la COP15 (2022) de créer un mécanisme de suivi, avec des indicateurs communs pour mesurer la progression, et une éventuelle procédure de révision. Mais les détails de ce mécanisme, cruciaux pour responsabiliser les pays, restent à adopter, tout comme des règles incontestables pour établir un bilan d'étape officiel à la COP17 en 2026. Mener à bien cette négociation sera la mission numéro 1 de la COP16 et de sa présidence colombienne, qui veut s'ériger en leader de la mobilisation mondiale pour la nature. Mais des négociations parallèles, notamment financières, entrent en jeu.

Obtenir les plans nationaux

Au 16 octobre, seuls 29 pays sur 196 avaient respecté l'engagement de soumettre d'ici la COP16 une stratégie nationale pour la biodiversité (NBSAP, en anglais) censée refléter leur part des efforts mondiaux. Et 91 ont soumis des "cibles nationales",



c'est-à-dire des engagements sur tout ou partie des objectifs, selon la convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB). Plusieurs pays pourraient publier leur plan à Cali. Ceux de la Colombie et du Brésil sont très attendus. La COP16, où sont attendus 12.000 participants dont sept chefs d'Etat, sera le théâtre de multiples actions pour obtenir, analyser et critiquer ces stratégies. Sera particulièrement scruté l'objectif phare du "cadre mondial", qui prévoit au moins 30% des terres et des mers du globe sous une protection juridique minimale d'ici 2030. En septembre, 8,35% des mers et 17,5% des terres étaient considérées protégées, selon le WWF qui s'appuie sur des données préliminaires de l'ONU, soit à peine plus qu'en 2022 (8,16% et 15,8%).

Débloquer les financements

Comme dans les COP pour le climat, les efforts des pays riches

pour financer ceux du monde en développement seront au cœur des débats. Les pays développés se sont engagés à fournir 20 milliards de dollars par an pour la biodiversité d'ici 2025 et 30 milliards d'ici 2030. En 2022, 15,4 milliards ont été atteints, selon l'OCDE. Mais les pays en développement remettront aussi sur la table la création d'un fonds autonome dédié à l'application du "cadre mondial pour la nature", en lieu et place d'une sous-branche du Fonds mondial pour l'Environnement (FEM) obtenue à la COP15 et qui a reçu pour l'heure environ 400 millions de dollars de promesses de dons. En face, les pays riches s'opposent catégoriquement à la multiplication de fonds multilatéraux. "On ne peut pas se dire qu'à chaque fois qu'on fait une conférence de l'ONU, on crée un nouveau fonds", tempête un diplomate européen. Pour mobiliser la finance privée, le développement des crédits biodiversité sera un autre thème

majeur.

"Biopiraterie"

L'héritage non-résolu de la "biopiraterie", nom donné à l'exploitation économique des richesses de la biodiversité sans partage des bénéfices aux communautés qui les ont préservées, est un serpent de mer des négociations. Le protocole de Nagoya a permis, depuis 2014, de rémunérer chaque usage d'une plante ou d'un animal prélevé pour des médicaments ou des cosmétiques par exemple. Or ces ressources sont devenues des milliards de séquences génétiques numérisées, les DSI (Digital sequence information, ISN en français), bénéficiant quasi exclusivement aux économies riches. Résoudre cette question sensible est une priorité pour nombre de pays en développement. Un accord pourrait être trouvé à Cali pour établir "un mécanisme mondial

de partage" des bénéfices de l'usage des DSI. Mais quelles entreprises contribueront? Volontairement ou obligatoirement? Comment sera réparti l'argent? Autant de nœuds à dénouer. "Si une contribution obligatoire de 0,1% est adoptée, cela représente potentiellement un milliard de dollars", note Sébastien Treyer, directeur exécutif de l'Id-dri. A condition toutefois que les Etats-Unis, où se concentrent beaucoup d'entreprises concernées, l'acceptent, alors qu'ils n'ont pas ratifié la CDB. Les peuples autochtones sont très représentés dans les COP biodiversité mais souvent les plus déçus par les décisions finales. Ils entendent saisir l'occasion d'une édition au bord de l'Amazonie pour faire reconnaître leurs droits et leurs savoirs ancestraux, après des années de marginalisation et de déplacements forcés, parfois même au motif de la conservation, qualifiée par certains de "colonialisme vert".

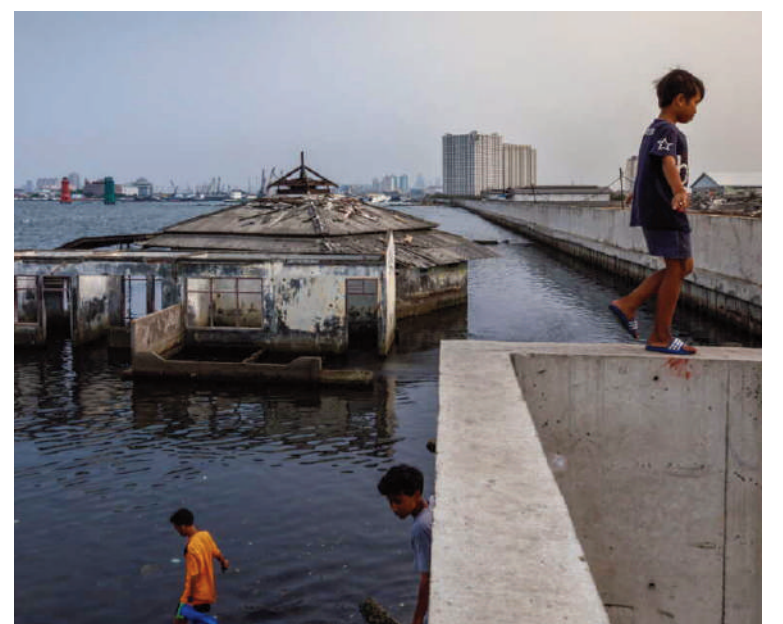
INDONÉSIE

Le mur anti-montée des eaux suscite la controverse

Prabowo Subianto, le nouveau président indonésien, ambitionne de construire une digue géante le long de la côte nord de Java à l'aide d'investissements chinois, d'après le South China Morning Post. Pour les détracteurs du projet, cette infrastructure ne s'attaque pas au problème de fond, celui de la subsidence: fragilisée par le pompage d'eau souterraine, le sol s'enfonce sous le poids des gratte-ciels. Pour lui, la troisième fois fut la bonne. Investi il y a quelques heures dans ses fonctions de président de l'Indonésie, Prabowo Subianto a subi deux défaites en 2014 et 2019 avant d'être élu à la tête de la première économie d'Asie du Sud-Est en février 2024 (RFI avec AFP, dimanche 20 octobre). Succédant à Joko Widodo, l'ancien général prend donc aujourd'hui les rênes du pouvoir. Or, l'une de ses am-

bitions pour le pays fait bondir les défenseurs de l'environnement. Le nouveau dirigeant indonésien prévoit en effet de "construire une digue géante le long de la côte nord de Java, financée en partie par des investissements chinois", relate le South China Morning Post (SCMP) à l'approche de son investissement. Un projet d'infrastructure dont les détracteurs estiment toutefois qu'il n'est "pas une panacée face aux graves problèmes de subsidence auxquels la région est confrontée." La subsidence, c'est ce grave affaissement du sol sous l'effet conjugué du poids des gratte-ciels et des pompages d'eau réalisés dans les nappes souterraines. Une carte mondiale partagée par GEO en début d'année figurait les territoires les plus affectés - "La subsidence ne se limite pas aux régions

arides; elle a été cartographiée dans des climats humides, notamment (...) en Indonésie", avaient relevé les auteurs de l'étude associée (Hasan, M.F. et al., Nat. Commun., 2023). Ainsi, le sol de Jakarta s'affaisse de 7,5 à 14 cm chaque année, tandis que la côte nord de Java s'affaisse de 25 cm par an, selon les données officielles citées par nos confrères du SCMP: "Si la situation n'est pas maîtrisée, les experts affirment qu'un tiers de Jakarta sera submergé d'ici 2050." Subsidence et hausse du niveau des mers ne faisant évidemment pas bon ménage... Mais alors que la capitale indonésienne a été officiellement déplacée à Nusantara sur l'île de Bornéo en août 2024 - un projet porté par le président sortant -, son successeur, lui, n'entend pas pour autant abandonner l'économie de la capitale histo-





Comment réparer les cheveux très abîmés ?

Cheveux fourchus, abîmés, cassants... Découvrez des solutions simples et efficaces pour prévenir les fourches et réparer les cheveux endommagés grâce aux huiles et beurres végétaux de Karité et de Coco, aux Protéines de riz, de soie et de blé ou encore à des actifs restructurant puissants.

Bain d'huile pour cheveux secs et abîmés, masque réparateur, crème restructurante ... retrouvez dans cette fiche beauté des recettes simples et naturelles pour réduire l'apparition des fourches et prendre soin des cheveux secs et abîmés sur la longueur. Plusieurs facteurs entraînent des cheveux abîmés : l'utilisation du lisseur et du boucleur, l'emploi soins capillaires non-adaptés, le chlore, le sel, le soleil, les colorations et décolorations ou encore l'absence de soin capillaire. Attaqué, le film hydro-lipidique ne joue plus son rôle de barrière : le cheveu déjà fragilisé est donc encore plus vulnérable et exposé aux agressions extérieures. A côté de cela, les écailles du cheveu se désolidarisent et les chaînes de kératine se brisent, mettant à nu l'intérieur du cheveu et laissant évaporer l'eau présente. Le cheveu se dessèche et s'abîme. Cette barrière doit donc être restaurée pour éviter la casse. Les soins quotidiens jouent ainsi un rôle fondamental dans la préservation de la santé capillaire. Une routine adaptée à votre type de cheveux est essentielle. Optez pour des produits doux, hydratants et nourrissants, en évitant les sulfates agressifs qui peuvent causer des dommages. Le choix du shampooing et de l'après-shampooing est crucial pour maintenir l'équilibre hy-



drique de vos cheveux. Intégrez également des masques capillaires nourrissants dans votre routine hebdomadaire pour restaurer en profondeur la vitalité de vos cheveux. Enfin, n'oubliez pas l'importance d'un brossage délicat pour éviter la casse. **Les astuces simples et efficaces pour éviter les cheveux fourchus et cassants** Démêlez vos cheveux à l'aide d'une solution naturelle qui favorise la brillance et évite l'utilisation de la brosse souvent à l'origine de la casse du cheveu. Optez pour un vinaigre de rinçage ou une brume aqueuse à base de vinaigre de Fleurs de coco ou de Grenade, idéals pour refermer les écailles des cheveux et leur redonner de la souplesse. Protégez vos cheveux des agressions extérieures. Soleil, mer,

vent, froid... les cheveux sont mis à rude épreuve en toute saison. Réduisez la casse en appliquant un soin protecteur à l'huile végétale aux vertus nourrissantes et au Coco émoullent d'origine naturelle qui gaine et fait briller le cheveu ou une huile cheveux ou masque capillaire naturel. Pensez à protéger vos cheveux en cas d'utilisation du sèche-cheveux et d'autres appareils chauffants qui peuvent agresser les longueurs et favoriser la casse. Optez pour un soin thermo-protecteur au Keratin'protect idéal pour protéger les cheveux de la chaleur et éviter la déshydratation qui entraîne l'apparition de fourches. Les fourches sont le résultat d'une perte de la gaine protectrice du cheveu, ce qui abîme la fibre capillaire. Rafraichissez votre coupe régulièrement

pour prévenir les fourches. Pour réparer les pointes sans toucher aux longueurs, optez pour la méthode très réputée du hair dushing qui consiste à couper les fourches pointe par pointe. **Les erreurs à éviter lors de la réparation des cheveux abîmés** La réparation des cheveux abîmés demande une approche délicate et évite certaines erreurs fréquentes. L'utilisation excessive de produits chimiques agressifs tels que les décolorants ou les traitements lissants peut entraîner une détérioration supplémentaire. Réduire pendant quelque temps l'utilisation de ses techniques et reporter, si possible, le prochain rendez-vous coloration, lissage, etc. Cela permettra aux cheveux de profiter un maximum des soins et de bien les assimiler. Pri-

vilégier les colorations végétales plus douces et respectueuses de la santé des cheveux et du cuir chevelu. Évitez également les coiffures trop serrées qui peuvent exercer une pression excessive sur les cheveux, provoquant la casse. L'utilisation fréquente d'appareils chauffants, tels que les fers à lisser ou les sèche-cheveux, peut dessécher les cheveux, les rendant plus susceptibles aux dommages. Optez plutôt pour des méthodes de coiffure douces et naturelles, des produits coiffants inoffensifs pour les cheveux ou utilisez un spray thermo-protecteur avant séchage.

Préférer le séchage à l'air froid, voire à l'air libre

Protéger vos cheveux avant, pendant et après une exposition solaire ou baignade durant l'été pour éviter leur porosité (spray, huiles, masques). De plus, maintenez une alimentation équilibrée riche en nutriments essentiels pour favoriser la santé de vos cheveux de l'intérieur. En évitant ces erreurs courantes, vous maximiserez les chances de réussir la réparation de vos cheveux abîmés.

Conseil de l'expert

Les fourches sont le résultat d'un épuisement de la kératine sur les longueurs qui ont été sur-sollicitées. Colorations, défrisage, lissage, séchage, produits coiffants décapants... les cheveux sont mis à rude épreuve et des traitements agressifs à répétition peuvent endommager la fibre capillaire et épuiser les ressources des pointes qui tendent à fourcher et se casser. Le sébum, substance grasse sécrétée naturellement par les glandes sébacées du cuir chevelu, est une barrière naturelle qui protège des agressions, de la déshydratation et nourrit la fibre capillaire. La cure de sébum est donc un bon moyen de protéger les pointes de la casse.

Le climat, la météo, la respiration, la cuisine, la douche ou le bain sont autant de facteurs qui favorisent l'humidité dans une maison. Le phénomène d'évaporation est à l'origine de l'humidité et la présence de celle-ci est normale dans un logement. Toutefois, un excès d'humidité peut engendrer une dégradation du bâtiment et nuire à la santé de ses occupants. Il convient donc de prendre les mesures nécessaires pour maintenir un niveau sain d'humidité à l'intérieur d'un habitat. Voici donc 5 conseils pour prévenir l'humidité dans votre maison. Une bonne ventilation constitue la première règle à respecter pour lutter efficacement contre l'humidité. Chaque pièce doit être aérée pendant au moins 5 à 10 min par jour. Cette action permet à la fois de renouveler l'air et d'évacuer l'excès d'humidité. L'humidité est surtout présente dans la salle de bain et la cuisine. Il est donc conseillé d'augmenter le temps d'aération de ces endroits et d'ouvrir les fenêtres, de mettre en marche votre hotte quand vous cuisinez et votre ventilation dans la salle de bain si celle-ci n'est pas permanente. La meilleure solution consiste à mettre en place un système de ventilation permanente dans la salle de bain et une hotte performante dans la cuisine. Vous pouvez aussi installer et utiliser vos fenêtres ou des ouvertures opposées dans ces pièces particulièrement exposées à l'humidité. Il existe plusieurs moyens de limiter la production d'humidité dans votre maison. Lorsque vous cuisinez, pensez à faire fonctionner

Prévenir l'humidité dans votre maison 5 règles à respecter



la hotte. Après le bain ou la douche, n'oubliez pas d'essuyer le sol, les murs et les parois. Vous pouvez aussi ouvrir une fenêtre si l'air est sec à l'extérieur. Si vous disposez d'un système de ventilation électrique, laissez-le toujours en marche. Son extinction

augmente la condensation et contribue à l'installation de l'humidité. Après le lavage, le linge représente une source abondante d'humidité. L'eau qu'il contient s'évapore et s'incruste dans les murs. Il est conseillé de le faire sécher dans un endroit bénéfici-

ant d'une bonne ventilation. Par beau temps pensez à le faire sécher à l'extérieur de la maison si vous disposez d'un balcon, d'une cour ou d'un jardin. Certains habitats comportent des bouches d'aération destinées à lutter contre l'humidité. Si votre maison en dispose, veillez à ce qu'elles ne soient pas obstruées afin de ne pas entraver l'évacuation de l'air. Les constructions contemporaines sont dotées de plusieurs dispositifs d'isolation conçus pour éviter la déperdition de chaleur. Toutefois, un excès d'isolation peut être une source d'humidité. N'hésitez pas à nous demander conseils pour une meilleure circulation de l'air et ventilation dans votre habitation. Le chauffage exerce un effet non négligeable sur l'humidité de l'air. Un chauffage trop bas au cours de la nuit favorise l'humidité au niveau des fenêtres et des murs extérieurs. Pour lutter contre l'humidité, la ventilation ne suffit pas. Il convient de chauffer suffisamment les pièces en maintenant une température minimale de 15 °C pendant la nuit. Les meubles installés contre les murs exercent un effet isolant. La température derrière le mobilier est inférieure à celle ambiante dans la pièce. Au fil du temps, les impacts de la condensation apparaissent sur le mur. Veillez donc à préserver une certaine distance entre vos meubles et vos murs. En plaçant le mobilier à quelques centimètres du mur, vous favoriserez la circulation de l'air et de protégez les murs contre l'humidité. L'écart minimum conseillé est de 10 cm pour que le courant d'air puisse s'infiltrer correctement.

<p>Quotidien National d'information</p> <p>www.lemediateurmaghrebain.dz</p> <p>Quotidien national d'information édité par sarl dihia lilialam</p>	<p>Directeur de publication</p> <p>Mesbah Hafid</p> <p>Directeur Administratif</p> <p>Chabane Nassim</p> <p>Rédacteur en Chef</p> <p>Keddouh Mohand Seghir</p> <p>Directeur technique</p> <p>Hamadi Lyes</p>	<p>Adresse Email:</p> <p>lilialamsarldihia@gmail.com</p> <p>Adresse:</p> <p>N°72 oued tarfa 1^{er} étage lot N°20 draria Alger</p> <p>Nombre de tirage :</p> <p>2000</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>“ Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité “</p> <p>Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77</p> <p>Email : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>	<p>Impression Simpral</p> <p>Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.</p> <p>Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.</p>
---	--	---	--	---



Alger	23°	16°
Oran	24°	16°
Annaba	24°	18°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	05:29
Sunrise	07:02
Dhuhr	12:32
Asr	15:36
Maghrib	18:01
Isha	19:25



UNE OPPORTUNITÉ POUR UN VÉRITABLE PARTENARIAT Zitouni inaugure l'Exposition des produits algériens à Doha

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a procédé, hier, à Doha (Qatar), en compagnie du ministre qatari de l'environnement, Abdullah Bin Abdulaziz Bin Turki Al Subaie, à l'inauguration de la première édition de l'Exposition des produits algériens à Qatar, a indiqué un communiqué du ministère.

Cet événement économique, auquel prennent part plus de 150 entreprises nationales, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Qatar, avec l'objectif de faire connaître les différents produits algériens de qualité sur le marché qatari, ajoute la même source. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf-Eddine Amara, ainsi que du président de la Ligue des hommes d'affaires qataris, Cheikh Fayçal Ben Kacem Al-Thani, lit-on dans le communiqué. Organisée par la société "Tasdir" (filiale du groupe Safex) en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la chambre qatarie, cette exposition s'étalera jusqu'au 26 octobre, avec la participation de 150 entreprises algériennes qui exposeront une large gamme de produits, à l'instar des produits agroalimentaires, industriels et artisanaux réputés pour leur qualité sur les marchés internationaux, conclut le communiqué. Par ailleurs, M. Zitouni, a affirmé, lundi à Doha (Qatar), que l'Exposition des produits algériens à Doha, dont il a présidé l'ouverture, constitue une continuité de la feuille de route établie entre les deux pays pour mettre en place un plan concret pour un partenariat réel et des échanges commerciaux fondés sur le principe gagnant-gagnant. S'exprimant en marge de l'ouverture de cet événement économique, accompagné du ministre de l'Environnement et du Changement climatique qatari, Abdullah Ben Abdelaziz ben Turki Al Subaie, M. Zitouni a fait savoir qu'il s'agissait "de la première exposition algérienne organisée au Qatar", avec la participation de plus de 150 entreprises algériennes représentant tous les secteurs de production en Algérie. Les produits exposés par ces entreprises "ont connu un grand succès et ont contribué à réaliser l'autosuffisance en Al-



gérie, en plus de leur orientation vers l'exportation", a-t-il dit. Après avoir rappelé que l'Algérie avait atteint un objectif de 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, avec un programme visant à atteindre près de 30 milliards de dollars d'ici 2030, le ministre a souligné que cet objectif a été fixé "sur la base des données des entreprises productrices en Algérie, d'une part, et des relations de partenariat entre l'Algérie et d'autres pays, dont le Qatar, d'autre part". L'ouverture de cet événement économique, qui intervient dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Qatar, et qui vise à faire connaître au marché qatari la qualité et la diversité des produits algériens, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Al-

gérie au Qatar, Salah Attia, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, ainsi que du président de l'Association des hommes d'affaires qataris, Cheikh Faïçal Bin Qassim Al-Thani. Organisée par la société "Tasdir" (filiale du groupe SAFEX) en coordination avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce du Qatar, cette exposition se tiendra du 22 au 26 octobre, avec la participation de 150 entreprises algériennes exposant une large gamme de produits, y compris alimentaires, industriels et artisanaux réputés pour leur qualité et leur excellence sur les marchés internationaux.

Inclusion financière, fintech et cybersécurité Oran abrite une Journée scientifique



L'Ecole supérieure d'Economie (ESE) d'Oran abritera, aujourd'hui, une journée scientifique sur les nouveaux défis et opportunités pour les banques algériennes, dont l'inclusion financière, la fintech et la cybersécurité, avec la participation de spécialistes du secteur bancaire et des assurances, a-t-on appris des organisateurs. Organisée par l'Ecole supérieure d'Economie d'Oran, en collaboration avec la compagnie d'assurance Natixis Algérie, cette rencontre intitulée "Inclusion financière, Fintech et Cybersécurité, nouveaux défis et opportunités pour les banques algériennes" vise à favoriser le dialogue entre les acteurs financiers, les régulateurs, les spécialistes de la fintech et les experts en cybersécurité. Dans un contexte marqué par une transformation numérique accélérée, l'inclusion financière, la fintech et la cybersécurité émergent comme des piliers essentiels pour stimuler le développement économique en Algérie. Cette journée scientifique et professionnelle vise aussi à impliquer les praticiens et les universitaires pour échanger sur les enjeux et les opportunités liés à ces thématiques clés, a-t-on fait savoir. A travers des panels et des échanges interactifs, les participants auront l'opportunité de partager des connaissances, d'explorer des solutions innovantes et de renforcer la coopération entre le secteur bancaire et les nouvelles technologies pour relever les défis et saisir les opportunités de cette ère numérique, a-t-on souligné. Des experts et responsables de la Bourse d'Alger, des différentes banques et sociétés d'assurances, des consultants, entre autres, présenteront une série de conférences et animeront également des tables rondes autour des différents thèmes proposés.

ASSEMBLÉES ANNUELLES DU FMI ET DE LA BM

Le gouverneur de la Banque d'Algérie y prend part

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, participe du 21 au 26 octobre à Washington, aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), a indiqué hier l'institution dans un communiqué. Lors de ces assemblées, plusieurs sujets importants seront abordés, notamment les défis de la politique monétaire post-pandémique et les perspectives de réformes du Fond, en vue de répondre

aux besoins de ses pays membres en matière de développement économique, a précisé la même source. A cette occasion, M. Taleb prendra part en sa qualité de représentant de circonscription de pays à la session plénière de l'IMFC (Comité monétaire et financier international) du FMI et prononcera une allocution. En parallèle, il participera également à la réunion des pays du MENAP (Moyen-Orient Afrique du Nord Afghanistan et Pakistan) avec la di-

rectrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, ainsi qu'à des rencontres dans le cadre du Caucus africain et également avec le chef du département des Marchés monétaires et des capitaux ainsi que le chef du Département Moyen-Orient et Asie centrale du Fonds. L'agenda du gouverneur de la Banque d'Algérie comprend également des rencontres bilatérales avec ses homologues de banques centrales, a souligné la même source.

Diplomatie Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Guatemala

Le gouvernement de la République du Guatemala a donné son agrément à la nomination de M. Djamel Moktefi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Guatemala avec résidence à Mexico, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Tizi-Ouzou 4 blessés dans une collision

Quatre personnes ont été blessées dans une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger survenue hier matin dans la commune de Tizi-Gheniff à 48 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 9h20 au lieu-dit Lourika, lorsqu'un minibus de transport de voyageurs est entré en collision avec une voiture. Le choc a causé des blessures à quatre personnes, dont deux grièvement atteintes, selon la même source. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Tizi-Gheniff sont intervenus pour évacuer les blessés vers la structure de santé la plus proche, a-t-on indiqué.

APN

Boughali entame une visite officielle en Corée du Sud

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a entamé, hier, à la tête d'une délégation parlementaire représentant l'ensemble des groupes parlementaires de l'APN, une visite officielle en Corée du Sud, à l'invitation de son homologue coréen, Won Shik, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. M. Boughali a été accueilli à l'aéroport international d'"Incheon" (Séoul) par le président du Forum parlementaire diplomatique sur l'Afrique, Hun Sung et l'ambassadeur d'Algérie en Corée du Sud, ajoute la même source.

